

Assistance technique pour la mise en œuvre de REDD+: Plan de travail et budget 2023-2025 / Contribution du Royaume-Uni

COMITÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME ONU-REDD DÉCISION INTERSESSIONS 1/2023

Date approbation CE: 14 juillet 2023

Assistance technique 2023-2025

Plan de travail et budget / Contribution du Royaume-Uni

9 juin 2023

Avant-propos

Le présent document couvre l'assistance technique, les activités dans les pays, la création et la gestion des connaissances, ainsi que le soutien à la communication qui seront fournis par le Programme ONU-REDD pour la période 2023-2025.

Le soutien proposé, présenté plus bas comme des activités indicatives, est axé sur les besoins des pays tels qu'ils ont été identifiés par les équipes nationales de l'ONU-REDD et confirmés par des consultations nationales tenues dans le cadre de la planification annuelle de démarrage/des travaux menée entre novembre 2022 et février 2023. Les activités annuelles de démarrage/planification des travaux sont des processus consultatifs intéressant les partenaires nationaux, les partenaires internationaux et les donateurs investissant dans le Programme ONU-REDD¹.

Les modalités opérationnelles de l'ONU-REDD à l'échelle nationale diffèrent d'un pays à l'autre. Le soutien de l'ONU-REDD sera coordonné et mis en œuvre par les équipes des institutions de l'ONU, qu'il s'agisse des points focaux de l'ONU-REDD dans les pays, des équipes des bureaux nationaux des institutions, de leur siège ou de leurs équipes régionales, ainsi que par des équipes de professionnels nationaux et internationaux, et par la mobilisation, le cas échéant, d'autres partenaires basés dans les pays en mesure de fournir un soutien sur le terrain, en étroite coordination avec les homologues des pays.

1. Appui aux pays (Obtenir et récompenser les solutions fondées sur les forêts, et renforcer les ambitions / Résultats 1-2-3)

Pays cibles

1.1 Bolivie

Contexte et priorités stratégiques

La Bolivie a inclus des objectifs forestiers importants dans la contribution déterminée au niveau national pour la période 2021-2030, présentée à la CCNUCC en avril 2022. Ces objectifs comprennent une réduction de 80 pour cent de la déforestation par rapport à la moyenne pour la période 2016-2020 (262 178 hectares annuelles) d'ici 2030, et une réduction de 100 pour cent dans les aires protégées. D'autres objectifs clés, à atteindre d'ici 2030, comprennent la réduction de 60 pour cent des feux de forêt par rapport aux niveaux de référence et l'augmentation de 1 million d'hectares du couvert forestier. En outre, la CDN vise à doubler la production durable de bois d'œuvre et de produits

¹ Il convient de noter que les processus comme la certification des réductions des émissions (RE) dans le cadre du Programme d'observation de l'environnement des écosystèmes tropicaux par satellite (TREES) impliqueront des processus décisionnels stratégiques par étapes; c'est-à-dire qu'un rapport de suivi ne sera préparé que si la génération de RE est clairement indiquée. Ces activités sont incluses dans le présent document pour indiquer la portée potentielle ultime du soutien.

forestiers non ligneux. Ces objectifs sont complétés par d'autres mesures qui génèrent ou permettent d'obtenir des résultats en matière de climat forestier, comme la conservation des zones humides, la remise en état des sols, l'augmentation de la productivité agricole et le renforcement de la sécurité foncière grâce à une réforme agricole et à l'attribution de titres fonciers dans une perspective d'égalité entre les genres. Le Mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation reste une partie intégrante du mécanisme proposé pour atteindre les objectifs forestiers, visant à intégrer les objectifs d'atténuation et d'adaptation, ainsi qu'à améliorer les moyens de subsistance et à réduire la pauvreté.

Environ la moitié environ des objectifs sont inconditionnels, l'autre moitié dépendant d'un soutien international supplémentaire sous la forme de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités. La Bolivie ne considère pas les marchés du carbone comme faisant partie des instruments d'accès au financement, mais elle recherche une coopération financière et technique ainsi qu'un accès aux marchés pour une production forestière et agricole durable dans le cadre d'une «alliance de l'ambition climatique», ce qui pourrait créer des opportunités d'engagements bilatéraux formels, d'investissements privés et publics, de développement de marchés et d'échanges durables. La Bolivie fait partie du Pacte de Leticia pour l'Amazonie, qui fournit un cadre d'action pour s'attaquer aux causes de la déforestation afin de promouvoir la conservation et le développement durable du biome amazonien, ainsi que la protection des peuples autochtones et tribaux ou des communautés locales qui vivent dans cet écosystème stratégique. La FAO, par l'intermédiaire de son bureau national, régional et du Siège, a sous-tendu différentes composantes du programme bolivien sur le climat, notamment en soutenant la production alimentaire durable et les petits producteurs. Par l'intermédiaire de la FAO, la Bolivie met actuellement en œuvre le programme de préparation au Fonds vert pour le climat (FVC) qui vise à renforcer les capacités pour améliorer le mécanisme de surveillance et de compte rendu des engagements internationaux sur le climat, et pour améliorer l'accès au financement climatique grâce à des propositions concrètes alignées sur le programme national du pays.

Le bureau local du PNUD a récemment commencé à soutenir la Bolivie en matière de paiements axés sur la performance pour la REDD+, y compris le soutien pour accéder au financement dans le cadre de l'initiative de réduction des émissions par l'accélération du financement des forêts (LEAF), à la demande du bureau du Vice-président. Le PNUD mène déjà deux projets locaux, financés par les ambassades de Suède et du Royaume-Uni, afin de couvrir l'évaluation au TREES et la préparation à la LEAF, y compris les systèmes nationaux de MNV, de niveau d'émissions de référence pour les forêts (NERF) et de garanties, en collaboration avec des partenaires nationaux comme la Fundación Amigos de la Naturaleza (FAN).

Activités indicatives

Le Programme ONU-REDD, par l'intermédiaire de la FAO, pourrait également soutenir la Bolivie dans ses efforts de conception et de mise en œuvre de nouvelles stratégies politiques, ainsi que dans ses efforts pour atteindre les objectifs de sa CDN. Le soutien proposé compléterait et exploiterait les progrès accomplis dans le cadre du programme de préparation au FVC actuellement mis en œuvre par la FAO.

En ce qui concerne les travaux nationaux en cours sur la conformité avec l'architecture pour les transactions REDD+ (ART) liée au TREES et la préparation à la LEAF, sous-tendus par les deux projets mentionnés, le PNUD suivra une approche de collaboration Sud-Sud. De cette manière, les connaissances et les leçons acquises au niveau régional des juridictions pionnières de la REDD+,

comme le Costa Rica et l'Équateur, seront mises à la disposition de la Bolivie afin de renforcer les liens et d'exploiter les expériences des pays participants à la LEAF.

Dans ce sens, les activités d'assistance technique spécifiques s'occuperont de:

- Fournir un appui technique à l'élaboration de stratégies de financement pour les composantes forestières de la CDN, en exploitant le soutien fournit dans le cadre de l'initiative Climate Promise (promesse climatique) du PNUD, y compris la coopération axée sur les résultats et les mécanismes d'incitation.
- Fournir un appui technique et faciliter la coopération Sud-Sud sur les moteurs de la déforestation et les politiques visant à y remédier.
- Élaborer des plans d'action afin de soutenir la gestion intégrale et durable des forêts, par exemple en renforçant l'agriculture familiale, en améliorant la productivité agricole, en augmentant la production forestière durable, la sécurité foncière ou l'accès aux marchés.
- Formuler des propositions démontrant comment des stratégies politiques alternatives, comme les approches conjointes d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts, contribuent à la réalisation de ses objectifs climatiques.
- Améliorer le suivi des objectifs climatiques liés aux forêts et, en particulier, rechercher de nouvelles approches permettant d'étendre la capacité des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) existants à générer également des informations pertinentes pour la biodiversité, les ressources en eau et l'adaptation.

En outre, en 2023, le programme s'efforcera d'impliquer la Bolivie dans les activités mondiales d'échange des connaissances combinées à une assistance technique spécifique dans des domaines sélectionnés, comme indiqué précédemment. Enfin, il étudiera la possibilité de coorganiser un forum supplémentaire dans le cadre de la préparation au FVC et d'engager la Bolivie dans les échanges Sud-Sud prévus en 2023 dans la région, en mettant l'accent sur le financement et l'intégrité environnementale.

Les propositions de soutien présentées plus haut sont des activités indicatives: le Programme ONU-REDD devrait travailler en étroite collaboration avec le <u>Mécanisme forêts et paysans</u>, en tirant parti des travaux à long terme en cours et prévus, ainsi qu'avec l'équipe technique de la FAO en Bolivie.

1.2 Cambodge

Contexte et priorités stratégiques

La contribution déterminée au niveau national pour 2020 (CDN 2020, mise à jour par le Gouvernement royal du Cambodge fixe un objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 42 pour cent d'ici à 2030. Les principaux efforts de réduction d'ici 2030 proviendront du secteur des forêts et des autres utilisations des terres (FAUT), qui réduira de 50 pour cent les émissions historiques (76,3 millions de tonnes CO₂ équivalent) dues à la déforestation. Dans la Stratégie à long terme pour la neutralité carbone (*Long-Term Strategy for Carbon Neutrality* [LTS4CN] en anglais) présentée en décembre 2021, le secteur FAUT devrait atteindre la neutralité carbone à partir de 2031 et une déforestation nette zéro d'ici 2045. La LTS4CN indique également que le secteur des FAUT devrait établir un puits de carbone net de 50 mégatonnes de CO₂ équivalent d'ici 2050. En tant que tel, il devrait être le principal secteur à compenser les émissions des secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des procédés industriels et d'utilisations des produits, ou des déchets.

Les objectifs ambitieux énoncés dans la CDN 2020 et la LTS4CN s'appuient sur les progrès réalisés par le pays en matière de REDD+, qui a respecté le Cadre de Varsovie pour la REDD+: Stratégie nationale

de REDD+ (2017), système national de surveillance des forêts (SNSF) (2017), niveau de référence pour les forêts (NRF) (2017, 2021) et résumé des informations (RdI) (2019), y compris une annexe technique REDD+ (2020). De plus, un plan d'investissement et d'action REDD+, approuvé en 2021, prévoit un coût de 186 millions d'USD d'ici 2031 pour mettre en œuvre les politiques et les mesures identifiées dans la stratégie nationale de REDD+.

Activités indicatives

Les activités prévues dans le cadre de l'assistance technique ont été identifiées dans le but d'aider le Cambodge à réaliser ses aspirations de financement et de mise en œuvre de son ambitieuse CDN. Il s'agit, notamment, de gérer soigneusement le portefeuille croissant de marchés du carbone pour le secteur FAUT afin de garantir des crédits carbone de haute intégrité qui amélioreront l'accès à différentes initiatives, telles que la coalisation internationale pour la réduction des émissions par l'accélération du financement des forêts (LEAF), entre autres. En 2023, l'assistance technique de l'ONU-REDD pour le Cambodge est regroupée autour de trois axes clés d'intervention, à savoir:

- 1. la mise en œuvre d'opérations institutionnelles pilotes pour une approche imbriquée sur le terrain;
- 2. le renforcement du contrôle et du suivi de la mise en oeuvre de la CDN et de la LTS4CN;
- 3. la gestion des revenus pour la REDD+ par le biais du Fonds environnemental et social.

Étant donné que le paysage cambodgien du développement est complexe, avec différents mécanismes de financement, cette section fournit plus de détails sur le soutien existant ou confirmé que la FAO (notamment par le biais des initiatives ONU-REDD sur le commerce forestier durable dans la région du Bas-Mékong [SFT-LMR]) ou sur la foresterie sociale et le changement climatique dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ASEAN]) et le PNUD ont mis en place comme service complémentaire à l'assistance technique proposée. Elle chercher à fournir une description plus concise des domaines dans lesquels des lacunes évidentes subsistent, ainsi que des domaines dans lesquels des synergies clés pourraient être réalisées, mettant ainsi en évidence l'importance stratégique de l'ONU-REDD.

Le Cambodge dispose d'éléments clés innovants qui devraient soutenir sa transition de la phase de préparation à la phase de mise en œuvre de la REDD+, mettant ainsi le secteur FAUT en état d'atteindre les objectifs climatiques ambitieux fixés dans la CDN 2020 et la LTS4CN.

1. Opérations institutionnelles pilotes pour une approche imbriquée sur le terrain [sous la direction du PNUD]

Dans le cadre des activités sur les opérations institutionnelles pilotes pour l'approche imbriquée, l'assistance technique aidera le secrétariat de la REDD+ (RTS) à sélectionner des sites, des districts ou des provinces pilotes, puis à tester les lignes directrices sur les règles et procédures d'imbrication de la REDD+ élaborées entre 2019 et 2022, qui sont liées, entre autres, aux arrangements institutionnels, aux flux financiers, aux activités de suivi et de notification, aux garanties, au registre fonctionnel, à l'amélioration de l'inclusion sociale, et au partage des revenus. Les défis opérationnels identifiés au cours de cette phase pilote seront documentés et utilisés pour revoir les lignes directrices pour la REDD+, énumérées plus haut à titre préliminaire. Les dispositions institutionnelles de l'approche imbriquée seront renforcées, notamment le rôle des communes. De plus, le Cambodge par l'intermédiaire du RTS (Ministère de l'environnement [MOE]) sera soutenu dans l'élaboration des fiches des leçons acquises et des diaporamas afin de partager régulièrement son expérience sur la mise à l'essai de l'approche imbriquée avec des publics nationaux et internationaux.

Dans le cadre de l'approche imbriquée, le Cambodge a développé une base de données pour l'enregistrement officiel des projets de REDD+, qui fournira des procédures d'enregistrement et de suivi public des projets. Cela permettra également un suivi des activités dans le secteur FAUT pour la

CDN et la LTS4CN, au cas où le Cambodge déciderait d'inclure des projets volontaires de compensation du carbone dans ce secteur pour atteindre les objectifs de sa CDN. Pour définir la saisie et le suivi des projets officiellement approuvés, tous les projets de la base de données devront respecter les procédures générales d'enregistrement dans les lignes directrices. Cela comprend la communication des informations d'enregistrement et l'examen des conditions d'éligibilité. Afin de rendre ce processus opérationnel, le RTS recevra un soutien pour améliorer ou revoir les procédures et les modèles d'enregistrement, pour assurer la transparence de la mise en œuvre des projets, ainsi que pour cartographier les revenus et les résultats généraux. Il faudra notamment clarifier le rôle des communes, situées à l'intersection entre les projets et leur mise en œuvre. Le soutien proposé examinera également la gestion des garanties à l'échelle du projet conformément aux principes de sauvegarde REDD+ du pays, dans le cadre de la demande d'inscription dans la base de données. Celleci constituera un outil précieux et une source solide d'informations à collecter et synthétiser lors de la préparation du résumé des informations (RdI) sur les garanties à présenter à la CCNUCC, ainsi que pour d'autres fins de production de rapports.

L'assistance technique se concentrera donc sur:

- a) Les **directives opérationnelles** pour en faire la révision et mise à jour sur la base des projets pilotes menés dans des districts et des provinces sélectionnés.
- b) Les dispositions institutionnelles pour une mise en œuvre complète en ce qui concerne les informations et les flux financiers, ainsi que pour clarifier le rôle joué par les communes. Une série de produits des connaissances et d'événements sera préparées pour permettre au Cambodge de partager ses expériences et ses leçons.
- c) Le développement et l'amélioration de la **gestion du registre et des garanties**, pour un soutien supplémentaire à la mise en œuvre.

2. Renforcement du contrôle et du suivi de la mise en œuvre de la CDN et de la LTS4CN [sous la direction de la FAO]

Les outils nationaux de suivi de la CDN ont été établis sous l'égide du Département du changement climatique. Le Cambodge s'est également engagé à présenter le rapport biennal de transparence (RBT). Toutefois, rendre compte de toutes les actions des FAUT reste difficile, y compris pour le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche (MAFF) ou le Ministère de l'environnement (MOE), en raison du caractère limité des informations disponibles et de la collecte des données en réponse aux actions prioritaires fixée dans la CDN et la LTS4CN. Jusqu'à présent, les ressources pour investir dans l'amélioration des connaissances, ainsi que dans les outils et les progrès technologiques pour la collecte, la compilation et l'analyse des données, étaient limitées. Les procédures opérationnelles ne permettent pas encore garantir l'exactitude et la bonne qualité des données en vue de rendre compte des actions prioritaires de la CDN et la LTS4CN.

Grâce au soutien du FEM-CBIT, la FAO achèvera la mise en place de l'infrastructure du système informatisé de gestion (SIG) au sein du GDNPA/MOE; elle soutiendra l'amélioration du SIG du Département de la planification et des statistiques au sein du MAFF; elle soutiendra la création d'un sous-groupe de travail sur les inventaires des GES; elle renforcera les capacités du MAFF et du MOE en matière d'inventaires des GES, de lignes directrices du GIEC et de mise à jour du plan d'action prioritaire sur les changements climatiques pour le MAFF. À travers l'initiative SFT-LMR de l'ONU-REDD, un soutien est apporté à la création d'une base de données au sein du FA pour le système de gestion des informations sur les forêts (FRMIS), englobant le système de suivi en temps quasi réel et d'autres informations; un renforcement des capacités est fourni au FA et au GDEKI sur le suivi en temps quasi réel de la déforestation. En se fondant sur ces initiatives, la FAO continue d'apporter son soutien et de combler les lacunes techniques par le biais de l'assistance technique de l'ONU-REDD avec les activités suivantes:

- a) Continuer à sous-tendre le développement de l'infrastructure et l'opérationnalisation du MIS au sein du MAFF (FA et DPS) et du GDNPA/MOE.
- b) Élaborer des protocoles normalisés (PN) pour la collecte des informations nécessaires à l'inventaire des GES dans le secteur des FAUT.
- c) Établir un mécanisme/une procédure d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) pour garantir la qualité des données communiquées par les administrations nationales et sous-nationales.
- d) Renforcer les capacités des responsables du SIG et des points focaux des institutions en ce qui concerne le protocole d'établissement des rapports et les normes en matière de données au sein du MAFF (FA et DPS) et du GDNPA/MOE.
- e) Appuyer l'harmonisation du processus de collecte des données, le mécanisme de partage national à sous-national et entre les sous-secteurs ou départements concernés du MOE, du MAFF et des systèmes existants.

Définition/surveillance de la dégradation au niveau national

En consultation avec le secrétariat national REDD+ du Cambodge, et grâce au financement de l'initiative Climate Promise 2.0, le PNUD a entrepris de tester la cartographie de la dégradation des forêts, qui a commencé et est toujours en cours, en mettant l'accent sur les aires protégées par le MOE. Les activités sont les suivantes:

- Proposition d'une définition nationale officielle de la dégradation des forêts dans les aires protégées (si nécessaire, par facteurs) par le biais d'un processus de consultation participatif et multipartite pour examen par le groupe de travail national sur la dégradation des forêts.
- Test et validation de méthodologies pour cartographier et estimer la dégradation des forêts dans les aires protégées, si nécessaire, par principaux facteurs.
- Intégration des cartes et des produits dans le CEMIS, et soutien au processus à l'échelle nationale.
- Transfert de technologie par le renforcement des capacités et élaboration d'un manuel opérationnel pour le suivi de la dégradation et la production de cartes de la dégradation.

La FAO, l'USFS SilvaCarbon et le DGIS/ GDEKI/ MoE collaborent pour continuer à améliorer les informations sur les conditions forestières, en: 1) appuyant les travaux sur l'IFN; 2) améliorant la cartographie de la dégradation des forêts; 3) sous-tendant la planification et le suivi de la restauration des forêts.

Pour éviter les chevauchements et les doublons, le PNUD collaborera avec la FAO pour évaluer les résultats préliminaires des travaux méthodologiques sur la dégradation des forêts. En effet, il est crucial pour le Cambodge d'établir une définition de la dégradation des forêts et d'évaluer les méthodologies disponibles ou les défis techniques à inclure dans sa stratégie nationale de résilience (SNR). Par conséquent, les résultats et les recommandations découlant de ces travaux seront essentiels pour la poursuite des consultations nationales, des études et l'affinement des méthodes qui seront menées dans le cadre de l'assistance technique de l'ONU-REDD en lien avec d'autres initiatives en cours, telles que les 3R ou la promesse climatique.

Dans ce contexte, la FAO dirigera le soutien en matière de dégradation des forêts par l'intermédiaire d'un groupe de travail national et de diverses consultations des parties prenantes afin d'établir une définition nationale de la dégradation des forêts. Cette définition devra préciser les types de terres dégradées à privilégier pour la restauration des forêts. Différents outils et approches seront identifiés,

introduits et mis à l'essai dans différents paysages. Tout cela se déroulera avec la participation totale du personnel technique gouvernemental concerné afin d'assurer l'adoption de la technologie et l'institutionnalisation de la capacité introduite par ce processus. Les interventions particulières dans le cadre de cette assistance technique sont les suivantes:

- a) Élaboration d'une définition nationale officielle de la dégradation des forêts par le biais d'un processus consultatif participatif et multipartite.
- b) Développement d'une méthodologie opérationnelle pour la détection et le suivi de la dégradation des forêts.
- c) Renforcement des capacités internes à intégrer pleinement les émissions dues à la dégradation des forêts dans les futurs documents, propositions et rapports, le cas échéant.
- d) Établissement des cartes de la dégradation.

Mise à jour des facteurs d'émission

L'élaboration de facteurs d'émission (FE) nationaux a bénéficié du soutien de la FAO à travers, entre autres, le Programme national ONU-REDD pour:

- La conception de l'IFN (2013-2014).
- L'harmonisation des données d'inventaire forestier existantes collectées par le Cambodge en partenariat avec différentes institutions (2013-2014).
- Le développement d'équations allométriques d'une seule espèce de biomasse afin d'améliorer les estimations des stocks de carbone et les facteurs d'émission/absorption pour les forêts inondées (2015).
- L'amélioration des estimations de la biomasse forestière des forêts d'altitude cambodgiennes grâce à une deuxième étude sur l'arbre le plus dominant des forêts inondées et des forêts d'altitude (2016-2017).
- Le développement d'une équation allométrique multi-espèces (2018).
- La mise à niveau de Open Foris Collect Mobile pour la collecte des données destinées à l'IFN et des protocoles d'AQ/CQ; la mise à l'essai de la plateforme à travers une formation sur le terrain; la collecte de données sur deux types de forêts inondées et de forêts décidues pour développer l'équation allométrique et améliorer l'estimation des stocks de carbone (2019).

Une partie du soutien continu fourni au GDEKI par la FAO, SilvaCarbon et JICA comprend:

- la mise en œuvre de l'IFN;
- le développement des facteurs d'émission et d'absorption du carbone forestier pour les activités liées à la REDD+;
- le renforcement des capacités en matière de mesure;
- le développement des équations allométriques pour renforcer la biomasse aérienne des forêts décidues;
- l'élaboration d'une équation allométrique pour l'espèce *Shorea siamensis* (forêt décidue d'altitude) et le rapport correspondant.

Pour combler les lacunes restantes, les activités indicatives d'assistance technique de l'ONU-REDD proposées sont les suivantes:

a) Apporter un soutien au mécanisme d'AQ/CQ du nouvel FE pour l'espèce Shorea siamensis.

- b) Fournir un soutien technique sur l'intergradation des nouveaux résultats des espèces de *Shorea siamensis* et des nouvelles espèces pour améliorer le FE de la forêt décidue.
- c) Améliorer les équations allométriques pour les espèces mixtes.
- d) Apporter un soutien technique à l'AQ des mesures de l'IFN dans 70 clusters (210 parcelles) de la forêt d'altitude dans le sanctuaire de la faune de SrePok réalisées par GDEKI/MOE.
- e) Mise à jour du FE national du Cambodge sur la base d'inventaires récents sur le terrain (IFN partiel et projets).

Intégration de systèmes de surveillance à différentes échelles

Grâce au financement apporté par le projet du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions du carbone forestier (FCPF), la FAO a fourni une assistance technique en vue de remédier aux capacités limitées de suivi et de MNV pour la REDD+, d'améliorer les expériences en matière d'application des normes internationales relatives à la REDD+, et de renforcer l'assistance fournie dans le cadre du programme national ONU-REDD.

Dans le cadre de l'assistance technique de l'ONU-REDD pour la mise en œuvre de la REDD+ «Atténuation du changement climatique par des actions de foresterie sociale dans les pays de l'ASEAN», la FAO, en partenariat avec le MOE et le FA, effectuera une évaluation comparative de la contribution à l'atténuation des différents modèles de foresterie sociale et de l'étendue potentielle des interventions de foresterie sociale; facilitera les discussions participatives sur les méthodes et l'intégration de la surveillance de la foresterie sociale dans le SNSF; renforcera les systèmes et les capacités humaines des gouvernements nationaux et les compétences locales pour permettre le suivi de la foresterie sociale dans le cadre du SNSF.

En exploitant le soutien de l'initiative SFT-LMR de l'ONU-REDD pour établir une base de données et des capacités techniques pour la surveillance des forêts au niveau central (FA et GDNPA), la FAO, par le biais de l'«action communautaire pour une forêt durable (CASFor)» financée par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), renforcera les actions communautaires et leur contribution aux engagements de la CDN avec un mécanisme de financement important, en particulier pour la foresterie communautaire et les aires protégées communautaires. Il s'agit également d'améliorer l'intégration des données provenant des zones ciblées et d'améliorer les capacités au niveau des communautés et au niveau central/national.

Le Cambodge a également été l'un des pays partenaires dans le développement de l'outil SEPAL se.plan, un outil en ligne spatialement explicite, conçu pour appuyer les décisions de planification en matière de restauration forestière par les acteurs de la restauration. La FAO collabore avec le DGIS/GDEKI/MoE et le FA/MAFF sur le soutien à la restauration des forêts nationales, en particulier pour évaluer le potentiel de restauration de la forêt communautaire sous-tendue par la DDC au Cambodge.

En s'appuyant sur ces initiatives, les activités indicatives de cette assistance technique sont les suivantes:

- a) développement des capacités de mesure, suivi, notification et vérification à différentes échelles;
- b) amélioration du FRMIS pour la surveillance à l'échelle locale;
- c) amélioration du SNSF pour la surveillance à l'échelle locale;

d) soutien supplémentaire à lamise en place du FRMIS et la mise à jour du SNSF en intégrant les progrès récents et le suivi à l'échelle locale des actions des FV et des aires communautaires protégées (ACP).

3. Gestion des revenus pour la REDD+ à travers le Fonds environnemental et social [sous la direction du PNUD]

Pour les activités liées à la gestion des revenus de la REDD+ à travers le FES, l'assistance technique du programme aidera le MOE et le MEF à développer une structure de gouvernance fondée sur une forte intégrité fiduciaire. L'assistance comprendra également l'élaboration de procédures détaillées et de documents réglementaires pour la gestion globale des revenus, le partage des avantages monétaires et non monétaires sur les revenus REDD+ provenant des paiements axés sur les résultats, des marchés du carbone (réglementaires et volontaires) ainsi que d'autres sources de financement climatique garantissant des parts appropriées de revenus pour le FES et les communautés locales. Le financement mixte privé/public sera à canaliser nécessitera un volet REDD+ spécifique dans le FES. Cette assistance soutiendra le développement de la coordination interministérielle, de manière à définir les interfaces entre les institutions gouvernementales impliquées dans la gestion fiduciaire à plusieurs niveaux, en réduisant les coûts de transaction et en augmentant la transparence dans la gestion financière, en promouvant la mobilisation des capitaux privés et les opportunités d'investissement dans le secteur FAUT. L'assistance technique s'étendra également à la rédaction d'une note d'orientation sur la manière dont les revenus provenant de ces nombreuses sources seront réinvestis dans des interventions conformes à la mise en œuvre de la CDN et de la LTS4CN.

Soutien à la mise en œuvre de la CDN

Par l'intermédiaire de l'assistance technique du PNUD, le MOE a mis au point le système cambodgien de gestion des informations sur l'environnement (CEMIS), un nouveau système de gestion des bases de données, de partage des données/informations et de diffusion des informations au sein des parties prenantes et entre elles, par le biais d'une plateforme numérique conviviale *open source*. Ce système permettra d'accéder à un vaste ensemble de données géospatiales pour suivre et contrôler les progrès réalisés en matière de conservation, de gestion et de protection des aires protégées, des écosystèmes terrestres et marins, et d'autres ressources environnementales.

Grâce à différentes consultations multipartites, le MOE a élaboré une carte nationale des zones essentielles à la vie (ZEV) pour l'année 2021, avec le soutien du PNUD, afin d'identifier les zones adaptées à la protection, à la restauration et à la gestion. La carte, qui fournira des données de base pour les activités de développement, a été intégrée dans la plateforme CEMIS pour faciliter la planification ou la gestion de ces ZEV.

L'appui fourni par Climate Promise 2.0 (CP2) a permis au PNUD de travailler également avec le MOE sur le renforcement du système de MNV, en particulier sur le développement d'un système de MNV pour la déforestation et sur l'identification de méthodes appropriées pour mesurer et surveiller la dégradation des forêts. Ce travail apportera une valeur ajoutée à l'estimation et à la surveillance à l'échelle nationale de la dégradation des forêts en fonction de facteurs déterminants, et facilitera l'établissement du prochain NRF.

Le CEMIS dispose d'une solide infrastructure informatique/de réseau qui pourrait prendre en charge près de 300 utilisateurs de différents partenaires pour la gestion, l'archivage et le partage de leurs bases de données. Une version bêta a été développée et devrait intégrer un système de surveillance

des aires protégées communautaires (APC) en collaboration avec la Direction générale des communautés locales (GDLC) du MoE. Cette activité a également été planifiée en collaboration avec d'autres partenaires travaillant sur le terrain avec les communautés locales, tels que Conservation International, l'UICN, Flora and Fauna International et d'autres. Par ailleurs, le prochain projet CASFor financé par la DDC finira par favoriser également les activités de surveillance des communautés. L'assistance technique de l'ONU-REDD identifiera les domaines dans lesquels les systèmes existants peuvent être améliorés pour suivre les indicateurs de la REDD+, ainsi que pour renforcer les systèmes de surveillance des aires protégées communautaires.

L'aide fournie par le CEMIS, les cartes ZEP, l'initiative CP2 et les consultations avec le MOE ou d'autres parties prenantes, a permis d'identifier trois domaines clés de soutien dans le cadre de la surveillance des forêts, à savoir:

- a) La rédaction d'un rapport qui contient un examen et des recommandations d'amélioration des systèmes existants, tels que le CEMIS, avec les modifications nécessaires pour suivre les indicateurs dans le cadre de la REDD+.
- b) Le renforcement du système de gestion des aires communautaires protégées et l'intégration au CEMIS pour l'établissement de rapports et de synthèses à l'échelle nationale. Les résultats potentiels sont les suivants:
 - Un rapport d'examen: Ce rapport examinera les systèmes de gestion actuels, avec des références particulières à l'intégration potentielle de systèmes de mesure, de suivi, de notification et de vérification dirigés par les communautés, ainsi qu'à divers éléments structurels.
 - Un rapport d'évaluation des lacunes: Ce rapport mettra également en évidence les lacunes permettant de créer des synergies dans l'ensemble du système ou d'explorer des solutions pour la mise en place d'un système intégré.
 - Un système de rapports opérationnels: Proposition d'éléments de conception pour un système de gestion opérationnelle à base Communautaire.
 - Un plan d'intervention: Il comprendra un plan d'actions à mettre en place pour le système de gestion, décrivant les produits spécifiques, les activités et les dispositions opérationnelles à différentes échelles (de l'échelle locale à l'échelle nationale).
 - L'intégration de(s) nouveau(x) système(s) communautaire(s) de gestion et de rapport sur les CPA dans le CEMIS/ISDS.

1.3 Éthiopie

Contexte et priorités stratégiques

L'Éthiopie a progressé dans les quatre éléments de la REDD+ au titre du cadre de Varsovie avec un gradient de progrès. La <u>stratégie REDD+</u> a été finalisée et publiée en juin 2018; cette stratégie indique également qu'un cadre pour «fournir des informations sur la façon dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées tout au long de la mise en œuvre des activités REDD+» a été rédigé et qu'une plateforme en ligne pour le flux d'informations sur les garanties par différents acteurs et à différents niveaux aurait été bientôt développée. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne le système national de surveillance des forêts ainsi que le <u>niveau de référence des forêts</u>, qui a été préparé et présenté en 2017.

Le SNSF enregistré d'énormes progrès, mais un soutien important est nécessaire pour le mener à bien. Les émissions dues à la dégradation des forêts et les absorptions liées aux projets A/R sont les éléments qui sont actuellement renforcés dans le cadre du SNSF. Dans ses efforts pour renforcer les capacités et les normes techniques, l'Éthiopie a identifié la nécessité de renforcer et de rendre le système NSF/MNV pleinement fonctionnel et d'améliorer la capacité de MNV pour mettre en œuvre et suivre les activités REDD+. En 2022, le pays progresse dans cette direction et s'appuie sur la phase 1 du projet financé par la Norvège «National REDD+ MNV Capacity Consolidation and Strengthening» (consolidation et renforcement des capacités nationales de MNV pour la REDD+), qui vise à: (i) renforcer les dispositions institutionnelles pour le SNSF au niveau national et régional afin d'améliorer la prise en compte des statistiques forestières avec le Bureau de l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) et des statistiques de l'Éthiopie; (ii) améliorer leur SNSF existant afin qu'il comprenne des données d'activité et des facteurs d'émission mis à jour sur les forêts restantes, ainsi qu'une meilleure évaluation et un meilleur suivi des gains forestiers. Le projet vise également à étendre les laboratoires MNV à Gambella, Oromia, Amhara, SNNP, Benishangul-Gumuz et Tigray.

L'enveloppe financière proposée ici vise à fournir un soutien au pays pour: i) progresser dans la surveillance de la dégradation et accélérer le processus pour répondre aux exigences du TREES; ii) à faire avancer les éléments en vue de l'élaboration d'une proposition LEAF.

L'offre d'assistance technique s'étendrait sur une période d'environ 12 mois à compter du versement du financement au cadre des priorités à moyen terme et à l'organisme engagé par l'ONU-REDD.

Activités indicatives

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des efforts susmentionnés, la surveillance de la dégradation a été identifiée comme importante par le pays, et des efforts sont en cours pour définir et appliquer une méthodologie de surveillance de la dégradation des forêts. L'analyse des séries chronologiques et l'évaluation visuelle ont permis de déterminer la nécessité d'établir des parcelles de terrain dans les zones où la dégradation des forêts est probable. L'établissement et la collecte de données sur ces parcelles permettraient au pays d'obtenir une compréhension plus détaillée de la perte de biomasse qui fait que des forêts intactes se transforment en forêts dégradées et de progresser dans la génération de données environnementales de haute intégrité.

De manière spécifique, en s'appuyant sur les efforts nationaux en cours et en s'y associant, l'ONU-REDD permettrait, grâce à cette allocation de fonds, la production de ces données par la mise en place de parcelles de terrain supplémentaires. Cela représenterait une opération importante et rentable, qui permettrait au pays d'obtenir une estimation plus précise de la perte de biomasse due à la dégradation des forêts en Éthiopie et de disposer des données nécessaires pour répondre aux exigences du TREES, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la dégradation des forêts.

2. En outre, le financement de l'ONU-REDD faciliterait la fourniture d'une assistance technique pour le développement d'un projet de proposition LEAF potentiel en 2023 (y compris la vérification des résultats de 2021 et 2022; la facilitation des processus participatifs au niveau régional et national; la formulation de contributions pour la proposition LEAF et l'engagement soutenu avec Emergent /LEAF).

1.4 Kenya

Contexte et priorités stratégiques

L'économie kenyane est vulnérable et subit déjà les effets néfastes du changement climatique. On estime que les catastrophes liées au climat, telles que les sécheresses et les inondations, créent un passif économique de 3 à 5 pour cent de son produit intérieur brut chaque année². Cela s'explique en grande partie par la sensibilité de l'économie au climat, les secteurs de l'agriculture, de l'eau, des forêts, de l'énergie, du tourisme et de la faune étant de la plus haute importance. La contribution du Kenya aux émissions mondiales de gaz à effet de serre est insignifiante, estimée à moins de 0,1 pour cent. Néanmoins, le Kenya s'est fermement engagé à contribuer à l'action mondiale de lutte contre le changement climatique.

Le Kenya s'est engagé dans des actions de REDD+ afin de produire des changements transformationnels dans son secteur forestier utiles pour la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national (CDN). Grâce au financement du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions du carbone forestier (FCPF), et au soutien technique et de gestion du PNUD en tant que partenaire de mise en œuvre du FCPF, les principaux éléments de la REDD+ ont été rassemblés, notamment une stratégie nationale REDD+, un cadre complet pour les garanties comprenant la conception d'un système d'information sur les garanties, un engagement multipartite fonctionnel et le renforcement des capacités pour la REDD+, ainsi que la présentation d'un niveau de référence forestier national (NRF), qui sera également mis à jour. En outre, le Kenya s'est lancé dans un programme visant à améliorer l'intégrité de son système national de surveillance des forêts (SNSF). Financé par UKPact et bénéficiant du soutien technique de la FAO, le projet IMPRESS d'amélioration du système de mesure relatif aux paiements pour réduire les émissions et renforcer les puits (de l'anglais Improving Measurement for Payments to Reduce Emissions and Strengthen Sinks) a aidé le Kenya à aligner son système national de surveillance des forêts sur les besoins des nouvelles normes climatiques, telles que ART/TREES et les normes de vérification du carbone (NVC) dans le cadre juridique et imbriqué de la REDD+ (JNR). Les résultats d'IMPRESS aideront le Kenya à mieux comprendre son éligibilité au financement climatique lié aux forêts et détermineront les activités de mesure, de notification et de vérification dans l'immédiat. Le Kenya se lance également dans l'élaboration d'un cadre d'imbrication pour la REDD+ avec le soutien financier de UK-Pact et l'assistance technique d'un groupe d'experts en imbrication, qui comprend des institutions de l'ONU-REDD.

Le Kenya a présenté sa CDN actualisée au secrétariat de la CCNUCC en décembre 2020 par laquelle il s'engage à réduire les émissions de GES de 32 pour cent d'ici 2030 par rapport au scénario habituel de 143 Mt CO₂ équivalent. Le coût total de la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation est estimé à 62 milliards d'USD. Par rapport à la première CDN, qui dépendait entièrement d'un soutien, le Kenya s'est engagé à mobiliser des ressources pour couvrir 13 pour cent du coût total de la CDN actualisée, les 87 pour cent restants nécessitant un soutien international. En ce qui concerne l'atténuation, le Kenya a l'intention de couvrir 21 pour cent des coûts d'atténuation des émissions de sources nationales, tandis que les 79 pour cent restants dépendent d'un soutien international sous la forme de financement, de développement et de transfert de technologies, et de renforcement des capacités.

Le cadre politique évolutif sur les forêts et l'utilisation des terres, y compris, entre autres, les lois sur la conservation et la gestion des forêts, la décentralisation, sur les terres communautaires et le changement climatique, ainsi que la politique foncière et le projet de politique forestière, fournissent la vision globale, les politiques, les mesures et les actions visant à lutter contre la déforestation, la

² CDN, 2020.

dégradation des forêts et les obstacles à la gestion durable des forêts au Kenya. Le pays est en train de modifier la loi sur le changement climatique de 2016 afin d'y intégrer les marchés du carbone et d'élaborer ses réglementations en la matière. Il a récemment annoncé son intention d'adopter des lignes directrices pour les marchés du carbone dans le cadre de ces réglementations, spécifiques au secteur forestier. Les travaux en cours sur le partage des avantages, le registre REDD+ et les lignes directrices sur l'imbrication peuvent être intégrés aux lignes directrices sur le marché du carbone pour les forêts.

Activités indicatives

Dans ce contexte dynamique, le soutien prévu de l'ONU-REDD au Kenya renforcerait certaines des voies de mise en œuvre et de financement des politiques qui sont en cours, éclairées par la stratégie de REDD+ du Kenya. Ces flux clés sont décrits plus bas, organisés selon le cadre des résultats de l'ONU-REDD:

Solutions fondées sur les forêts obtenues

- Appui au développement de lignes directrices sur les marchés du carbone pour le secteur forestier.
- Appui à la maturation d'un concept juridictionnel de REDD+ et à la mobilisation de ressources pour accélérer la restauration des paysages forestiers.

Solutions fondées sur les forêts récompensées

- Soutenir les délibérations des parties prenantes et des gouvernements en vue d'une stratégie volontaire d'accès au marché du carbone pour le secteur des terres, alignée sur les dispositions de l'accord de Paris.
- Renforcer les capacités institutionnelles et réglementaires sur les marchés du carbone liés au secteur forestier.
- Fournir une assistance technique pour rédiger la note conceptuelle pour ART/TREES, aider à remplir les documents d'enregistrement et de suivi, y compris les sections sur les garanties et l'évaluation des réductions et des absorptions potentielles d'émissions (RAE) par rapport à un niveau de crédit TREES, et la rédaction du premier rapport de suivi.
- Soutien aux aspects juridiques et au transfert de propriété dans le contexte des marchés du carbone, en particulier pour ART/TREES.

Solutions fondées sur les forêts renforcées (soutien à la CDN)

- Finaliser les éléments restants du cadre de Varsovie pour la REDD+ relatifs aux garanties, afin d'étayer la mise en œuvre de la CDN et l'établissement des rapports.
- Former les parties prenantes à la mobilisation du financement carbone public/privé pour des interventions/programmes juridictionnels à haute intégrité environnementale et sociale visant la mise en œuvre de la CDN.

Le soutien technique de l'ONU-REDD sera mis à la disposition du Gouvernement kenyan et des parties prenantes par l'intermédiaire du bureau du PNUD au Kenya. Il sera accompagné d'une assistance technique de la part des professionnels de l'ONU-REDD, afin de guider et d'améliorer le soutien. Il convient de noter que ce soutien est complémentaire à d'autres soutiens en cours au Kenya de la part des institutions ONU-REDD, à savoir le soutien du PNUD à la mise en œuvre de la CDN et à l'élaboration

d'une stratégie sur les marchés du carbone via l'initiative Climate Promise (avec un financement Royaume-Uni/DEFRA), le soutien de la FAO en matière de NRF via le projet IMPRESS (avec un financement Royaume-Uni/PACT).

1.5 République démocratique populaire lao

Contexte et priorités stratégiques

Les plans et l'engagement du gouvernement en faveur de la réduction de la déforestation et de l'amélioration du couvert forestier constituent une stratégie fondamentale qui a été présente dans les stratégies forestières passées et présentes, et qui est répétée dans les contributions déterminées au niveau national (NDC) de la RDP lao de mars 2021 et dans la stratégie REDD+ (avril 2021).

En 2018, la RDP lao a présenté son niveau de référence forestier (NRF) à la CCNUCC et en 2020, elle a soumis son premier rapport de résultats par l'intermédiaire de l'annexe technique de son rapport biennal de mise à jour. L'évaluation technique de ces documents a été dûment complétée. En 2021, la stratégie nationale de REDD+ a été approuvée par le gouvernement, indiquant 5 programmes principaux pour sa mise en œuvre. Des résumés des informations sur les garanties de REDD+ ont également été soumis, le dernier en 2020.

La RDP lao participe au Fonds de partenariat pour la réduction du carbone forestier (FCPF) par le biais d'un projet juridictionnel, pour lequel une initiative du FVC a été formulée et est en cours de mise en œuvre avec la GIZ en tant qu'entité accréditée. En outre, la RDP lao a présenté une note conceptuelle au FVC par rapport aux paiements axés sur les résultats de REDD+ à l'échelle nationale, avec l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) comme entité accréditée identifiée, au cas où le FVC irait de l'avant avec ce projet.

Le programme ONU-REDD travaille déjà RDP lao et bénéficie actuellement d'un soutien continu dans le cadre de l'initiative pour le commerce forestier durable dans la région du Bas-Mékong et de l'initiative d'atténuation du changement climatique par des actions de foresterie sociale dans les pays de l'ASEAN, toutes deux mises en œuvre conjointement par la FAO et le PNUE, avec le Département des forêts du Ministère de l'agriculture et des forêts en tant qu'homologue institutionnel.

Activités proposées

Le soutien proposé, qui débutera après mars 2023, s'inscrira dans le cadre du résultat 2 de l'ONU-REDD intitulé «Solutions fondées sur les forêts récompensées» et visera à aider le gouvernement à remplir les exigences en matière de surveillance et de compte rendu dans le cadre de l'ART-TREES, afin de permettre à la RDP lao d'accéder aux récompenses pour les résultats de REDD+, notamment par le biais d'un projet juridictionnel enregistré qui sera soumis à la LEAF. Les domaines spécifiques de l'assistance technique devraient aborder:

- La formulation et soumission d'une proposition de projet juridictionnel à la LEAF.
- La documentation, la rédaction et le soutien technique pour les documents d'enregistrement et de suivi ART/TREES, notamment:

- évaluer et combler les lacunes pour aligner les données nationales de suivi et de compte rendu sur la comptabilisation du carbone/MNV, et les garanties, avec les normes ART/TREES;
- o intégrer des informations sur les garanties juridictionnelles dans le système national d'information sur les garanties (SIG) et renforcement de ce système.
- Le soutien à la mise en œuvre d'actions visant à réduire les émissions et à renforcer l'absorption, en particulier dans la juridiction proposée dans le cadre de la LEAF, y compris par le biais d'un soutien aux chaînes d'approvisionnement positives pour la forêt impliquant les institutions forestières villageoises.

1.6 Népal

Contexte et priorités stratégiques

Le Népal est un pays moins avancé, à la topographie fragile, dont la population dépend essentiellement de moyens de subsistance sensibles au climat et dont la capacité d'adaptation est limitée, ce qui le rend particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Il est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique au niveau mondial.

Au cours de la COP26, le Népal a annoncé un certain nombre de nouveaux engagements qui confirment et renforcent sa deuxième contribution déterminée au niveau national (CDN), dans laquelle il s'est engagé à réduire à zéro ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Il s'agit notamment des engagements suivants

- Demeurer cumulativement «carbone net zéro» à partir de 2022-2045 et devenir négatif en carbone par la suite.
- Mettre fin à la déforestation et porter la couverture forestière à 45 pour cent d'ici à 2030.
- Veiller à ce que toutes les personnes vulnérables soient protégées contre le changement climatique d'ici à 2030.

Dans le cadre de son processus national de REDD+, et avec le soutien du programme ONU-REDD, le Népal a développé et présenté à la CCNUCC son niveau de référence forestier (NRF) en 2017. En 2018, la stratégie nationale REDD+ a été approuvée par le gouvernement, indiquant 12 stratégies et 70 activités pour ouvrir la voie.

Depuis lors, le pays a continué à être actif dans l'arène REDD+, y compris par le biais de projets juridictionnels, notamment dans le cadre du Fonds carbone du FCPF, et plus récemment, par le biais de la proposition de projet soumise et acceptée par la coalition LEAF. Vers la moitié de 2022, l'ONU-REDD, par l'intermédiaire de la FAO et du PNUE, en collaboration avec le Ministère des forêts et de l'environnement, a repris sa présence et sa coopération technique avec le pays, l'aidant à prendre des mesures pour débloquer le financement climatique (Résultat 2 de l'ONU-REDD Solutions fondées sur les forêts récompensées). Cette assistance technique a commencé à renforcer les capacités et à aider le Népal à enregistrer sa proposition de projet juridictionnel, soumise et acceptée par la coalition LEAF, conformément aux normes ART-TREES.

Il convient également de mentionner que le Ministère des forêts et de l'environnement met en œuvre, avec la FAO en tant qu'entité accréditée et co-exécutrice, la première proposition de financement

intégral du FVC au Népal «Building a Climate-Resilient Churia in Nepal» (Bâtir une Churia résiliente au climat au Népal) (2020-2028) — un projet transversal clé d'atténuation et d'adaptation, qui représente une base solide pour le rôle de levier du programme ONU-REDD.

Activités indicatives

Afin de s'appuyer stratégiquement sur la phase «naissante» actuelle de l'assistance technique ONU-REDD au Népal, il est prévu que cette assistance soutenue par le Royaume-Uni/BEIS devienne opérationnelle à partir de fin 2023 ou en 2024, se fondant ainsi sur les lacunes identifiées et bénéficiant donc des résultats du soutien ONU-REDD en cours et d'autres initiatives clés.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du Résultat 2 de l'ONU-REDD, Solutions fondées sur les forêts récompensées, et vise à aider le gouvernement à remplir les exigences de surveillance et de compte rendu dans le cadre d'ART-TREES, afin de permettre au Népal d'accéder aux récompenses pour les résultats de REDD+, notamment par le biais du projet juridictionnel enregistré. Dans la continuité de la phase actuelle, les domaines spécifiques d'appui technique devraient porter sur la fourniture de documentation, la rédaction et l'appui technique pour le document d'enregistrement ART/TREES, y compris:

- L'identification d'une méthodologie pour la collecte de données conformes au ART-TREES dans le pays.
- Le suivi et l'établissement de rapports sur l'application du partage des avantages, en particulier lorsqu'il recoupe les droits légaux sur le carbone/les forêts.
- Le suivi et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre des garanties, y compris l'intégration des informations relatives aux garanties juridictionnelles dans le système national d'information sur les garanties (SIG) et le renforcement de ce système.

1.7 Papouasie-Nouvelle-Guinée

Contexte et priorités stratégiques

La PNG, en tant que petit État insulaire en développement (PEID), avec une grande superficie de forêts encore intactes et l'un des niveaux les plus riches de biodiversité, a été à l'avant-garde de la REDD+ depuis le début. La PNG a mis en place les éléments du cadre de Varsovie. En plus d'une stratégie nationale de REDD+, la PNG a développé un SIG, présenté son premier résumé des informations à la CCNUCC en 2021, et a communiqué les résultats de REDD+ (9 MtCO₂ équivalent) à la CCNUCC pour la période 2014-2015 dans son premier rapport biennal de mise à jour (RB) (2019), et des réductions supplémentaires (61 Mt CO₂ équivalent) pour la période 2016-2018 dans le RB présenté en 2022. La PNG a recalculé ces résultats REDD+ en suivant les exigences des critères d'éligibilité de la fiche de score du programme pilote de REDD RBP du FVC, en utilisant les émissions moyennes historiques et un ajustement à la hausse de 0,1 pour cent du stock de carbone sur la période d'éligibilité, ce qui donne des résultats «conformes au FVC» de 6 Mt CO₂ pour 2014-2015 et de 47 Mt CO₂ pour la période 2016-2018.

La PNG a pris des mesures énergiques pour contribuer à l'atténuation du changement climatique et a présenté une contribution déterminée au niveau national (CDN) à la CCNUCC en 2020. Elle a renforcé ses engagements dans le cadre de la CDN en présentant des objectifs pour les secteurs de

l'énergie et de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCAFT). Sur ce dernier point, la PNG s'engage à réduire les émissions annuelles découlant de la déforestation et de la dégradation des forêts, dues à l'expansion de l'agriculture et à l'exploitation forestière commerciale, de 10 Mt CO₂ équivalent par rapport aux niveaux de 2015. Cet objectif est important en soi, mais il doit également être considéré dans le contexte du scénario de statu quo projeté par la PNG, qui se traduirait par des augmentations significatives des niveaux d'émissions dans le secteur forestier si aucune action n'était entreprise. La PNG s'efforce donc d'apporter un changement significatif à la tendance des émissions dans le secteur.

La PNG prévoit d'atteindre l'objectif de la CDN en promouvant la REDD+ et en s'appuyant sur les paiements internationaux axés sur les résultats ou les financements des marchés internationaux du carbone pour investir dans les trois domaines identifiés: amélioration de la gestion forestière et de la légalité; action pour le climat et la conservation; avancement de l'architecture de REDD+. Elle s'est engagée à continuer à prendre des mesures pour renforcer la qualité et la nature des rapports dans le secteur UTCAFT afin de permettre une meilleure prise en compte de la gestion durable des forêts et d'examiner la meilleure façon de comptabiliser les absorptions à partir des vastes ressources forestières du pays. Pour soutenir la mise en œuvre de la REDD+, la PNG a également élaboré un ensemble de directives clés, couvrant le développement et la mise en œuvre de projets REDD+, le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), le partage des avantages et le redressement des plaintes.

À la lumière de ces avancées et du besoin de ressources supplémentaires pour investir dans la réalisation des engagements, la PNG a présenté en 2020 une note conceptuelle au FVC dans le cadre du programme pilote de paiement axé sur les résultats du GCG, et attend actuellement la décision sur une deuxième phase du programme. La PNG met en œuvre un projet de préparation au FVC (2021-2022) pour aider à construire un registre AFAUT et un système d'imbrication qui facilitera l'engagement du secteur privé, y compris pour l'investissement des ressources générées. En 2021, la PNG a soumis une proposition LEAF, qui a passé avec succès un processus de sélection technique initial, ainsi qu'une note conceptuelle ART-TREES. À cet effet, l'ONU-REDD a entrepris d'aider la PNG à compléter l'enregistrement TREES selon les normes ART-TREES, à commencer les processus de surveillance ART-TREES, et à renforcer la préparation à la REDD+. Il s'agit, notamment, d'identifier et de combler les lacunes restantes en ce qui concerne les garanties ART-TREES, de sous-tendre la préparation du prochain résumé des informations sur les garanties du pays et de poursuivre la mise en place du SIG.

Activités indicatives

Le but principal visé est d'aider le gouvernement à remplir les exigences de suivi et de compte rendu dans le cadre d'ART-TREES, ainsi que de renforcer le cadre pour travailler avec les marchés internationaux du carbone. Enfin, l'objectif de l'assistance technique de l'ONU-REDD est de soutenir l'accès de la PNG aux récompenses pour les résultats de REDD+ obtenus, ainsi que de renforcer les investissements dans la réalisation d'objectifs ambitieux d'atténuation dans le secteur forestier.

Les domaines indicatifs de l'assistance technique sont les suivants:

I. L'imbrication:

- Poursuivre le développement des cadres juridiques et la mise en œuvre des directives/réglementations récemment élaborées (par exemple, sur l'élaboration/la mise en œuvre des projets REDD+, le CLPE et le partage des avantages).
- Établir les conditions pour s'engager sur le marché international du carbone.

II. Investissement et finance:

- Aider le gouvernement à remplir les exigences de suivi et de compte rendu dans le cadre d'ART-TREES.
- Établir le cadre nécessaire pour travailler avec les marchés internationaux du carbone (voir l'imbrication ci-dessus).
- III. Garantie de la qualité et environnement favorable à la mise en œuvre et à l'établissement de rapports sur la REDD+:
 - Faire le suivi et établir des rapports sur les activités de comptabilisation du carbone/de MNV, y compris la préparation des protocoles normalisés, la rédaction des sections 10 et 11 du document d'enregistrement, la rédaction des sections 10 à 15 du rapport de suivi, la mise à l'épreuve des actions REDD+ sélectionnées.
 - Renforcer les capacités, renforcer et orienter les institutions pour suivre et rendre compte de la mise en œuvre des garanties; poursuivre également la mise en place et mise à jour du SIG national, en intégrant des informations sur les performances sous-nationales.

1.8 République du Congo

Contexte et priorités stratégiques

La République du Congo (RDC) participe à la REDD+ depuis 2008. Le pays a soumis un NERF à la CCNUCC en 2016 (incluant la déforestation et la dégradation des forêts) et a publié sa stratégie nationale de REDD+ en 2017. En 2019, la RDC a rejoint le pipeline du Fonds carbone du FCPF avec un programme juridictionnel de réduction des émissions dans les départements de la Sangha et de la Likouala, dans le nord du pays. Le gourvenement n'a pas encore présenté de résumé des informations sur les garanties à la CCNUCC, mais a progressé dans l'élaboration de son évaluation stratégique environnementale et sociale (ESES), dans le cadre du FCPF.

La RDC a signé une lettre d'intention avec l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) en 2019, pour la période 2020-2025, pour œuvrer au développement durable à travers la promotion d'une économie verte, et la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. La poursuite des travaux visant à améliorer le SNSF est soutenue par le projet SYNA-MNV, financé par la CAFI, et lancé en 2022. Ce projet vise à mettre à jour le NERF et à le soumettre à la CCNUCC d'ici 2023. Le pays a également achevé son premier inventaire complet des GES du secteur AFAUT et les données ont été incluses dans la troisième communication nationale à la CCNUCC.

Dans le but de mobiliser des fonds provenant des futures réductions d'émissions dans le cadre de la modalité Couvert forestier élevé et taux de déforestation faible (en anglais *High forest, low deforestation* [HFLD]), le pays a également présenté une note conceptuelle à la Coalition LEAF en 2022.

Activités indicatives

Le Programme ONU-REDD apportera son soutien à la RDC pour développer les différents éléments nécessaires pour accéder au financement axé sur les résultats du carbone forestier, notamment de la part de la Coalition LEAF. Pour répondre aux exigences en matière de garanties du Cadre de Varsovie pour la REDD+ et d'ART/TREES 2.0, l'ONU-REDD aidera la RDC à établir un premier résumé des informations en 2023.

1.9 Ouganda

Contexte et priorités stratégiques

L'Ouganda a mis en place les éléments du Cadre de Varsovie. En outre, il est le premier pays d'Afrique à rendre compte à la CCNUCC des résultats de la REDD+, soit 8 071 231 tCO₂ équivalent pour la période 2015-2017. Dans le cadre de sa CDN, l'Ouganda s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 22 pour cent d'ici 2030, par rapport à un scénario de statu quo, en se concentrant spécifiquement sur trois secteurs — l'énergie, la foresterie et les zones humides — qui produisent collectivement 77,3 MtCO₂ équivalent par an. L'Ouganda s'est engagé à restaurer 2,5 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées, dans le cadre du défi de Bonn. En 2021, l'Ouganda a présenté une proposition LEAF qui a passé avec succès un processus de sélection technique initial mené par un groupe d'experts techniques.

La stratégie et le plan d'action nationaux de REDD+ décrivent les stratégies et les mesures destinées à favoriser les approches politiques qui promeuvent la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité et l'amélioration des stocks de carbone forestier. Elles contribueront à améliorer l'état des ressources forestières, à atténuer les effets du changement climatique, à promouvoir des avantages équitables et équilibrés, y compris la prise en compte de l'égalité des sexes et du bien-être des communautés en général, ainsi que des communautés autochtones tributaires des forêts.

Au cours des deux dernières années, l'Ouganda a bénéficié de l'assistance technique de l'ONU-REDD pour accéder au financement carbone. Cette assistance technique se poursuivra, en particulier dans les domaines de la comptabilisation du carbone, des garanties et de l'évaluation du financement carbone par le secteur privé, par l'intermédiaire d'ART/TREES.

Activités indicatives

Les besoins de soutien et les activités associées ont été identifiés:

- Soutien aux solutions forestières de la CDN par le biais des programmes forestiers prévus, ainsi que par l'établissement d'une voie d'investissements. Il s'agit notamment de veiller à ce que ces investissements aient une composante REDD+ et d'assurer des liens et des rapports pour la mise en œuvre de la CDN, ainsi que de développer de nouvelles initiatives pour accéder au financement climatique.
- 2. Soutien au groupe de travail national sur le marché du carbone, y compris le renforcement des capacités, les conseils politiques et la préparation d'une stratégie pour le marché du carbone. Le Gouvernement ougandais, par l'intermédiaire du Ministère de l'eau et de l'environnement, a commencé à mettre en place son cadre pour le mécanisme de marché du carbone afin de permettre au pays de bénéficier des accords de conformité et de coopération volontaire au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris, et de tirer parti du financement

international pour le climat afin de respecter les engagements pris dans le cadre de la CDN. L'élaboration de lignes directrices, de manuels et de protocoles pour la mise en œuvre de l'article 6 de l'Accord de Paris dans le pays sera également soutenue.

- 3. Soutien à la comptabilisation du carbone, en particulier le calcul d'un niveau de crédit ART-TREES avec la documentation associée et les protocoles normalisés en:
 - effectuant une évaluation des lacunes ART-TREES;
 - o finalisant la collecte des données AD et EF et la conversion en estimations d'émissions;
 - o calculant un niveau de crédit conforme à ART-TREES;
 - o préparant la documentation pour un document d'enregistrement TREES (sections 10 et 11), y compris les protocoles normalisés et le matériel annexe.
- 4. Renforcement de l'application des garanties de REDD+ et des rapports par la collecte de données pour déterminer comment les garanties ont été prises en compte au niveau sous-national et au niveau des projets, et par le développement de nouvelles orientations sur l'application des garanties. Ces informations guideront les mises à jour du SIG afin d'améliorer les rapports sur les garanties et le partage d'informations dans le pays. Les capacités des principaux fournisseurs d'informations sur les garanties seront également renforcées afin de garantir une collecte de données de qualité complètes. Les activités sous-tendues comprennent également des consultations avec les parties prenantes par le biais d'un plan d'engagement des parties prenantes, y compris par des réunions du groupe de travail sur les garanties et du comité sur le changement climatique.
- 5. Le soutien de l'ONU-REDD comprend l'étude des possibilités d'investissement des secteurs privé et public dans le domaine du carbone forestier. Les travaux prévoient l'organisation de dialogues entre les entreprises preneuses, les investisseurs et les gouvernements afin de parvenir à une interprétation commune des attentes et des conditions concernant les investissements publics et privés dans le domaine du carbone forestier. Cela sera réalisé conjointement avec le travail de développement d'un pipeline pour la mise en œuvre de la CDN dans le secteur forestier (point 1 plus haut).

1.10 Zambie

Contexte et priorités stratégiques

La Zambie a déjà réalisé de nombreux progrès par rapport aux piliers du cadre de Varsovie pour la REDD+ (c'est-à-dire un SNSF bien développé, un NERF présenté en 2021, un résumé des informations déjà soumis). Cependant, l'analyse des données les plus récentes collectées pour les années 2019-2020 ne montre pas encore de preuves concluantes sur les réductions des émissions par rapport au NERF de la Zambie, ce qui permettrait d'accéder au financement pour le climat.

C'est pourquoi une double approche est proposée pour la Zambie. D'une part, les travaux doivent être orientés vers le soutien des efforts de la Zambie en matière de réduction des émissions. Les efforts d'atténuation déployés par la Zambie dans le cadre de programmes sous-nationaux et au niveau des projets sont très dynamiques et doivent être soutenus et renforcés. D'autre part, une contribution est également requise pour mettre à jour les éléments du cadre de Varsovie à la lumière des exigences des nouvelles normes en matière de carbone, notamment en ce qui concerne les garanties.

Deux objectifs stratégiques sont donc prioritaires:

1. Catalyser le financement de la mise en œuvre de REDD+: Dans le but d'intensifier les efforts d'atténuation et de réduire les émissions, la Zambie travaille au niveau sous-national. Un programme juridictionnel dans la province orientale est en cours d'élaboration en vue d'un soutien par le Fonds BioCarbone. Une proposition du FVC est en cours d'élaboration pour un programme REDD+ juridictionnel dans la province du Nord-Ouest. Le secteur privé a développé plusieurs projets relatifs au carbone pour travailler avec les communautés à la réduction de la déforestation. Le règlement de 2018 sur la gestion des forêts communautaires et l'instrument statutaire sur la gestion du carbone qui a été lancé en 2021, ont constitué des étapes importantes pour le Département des forêts facilitant la gestion d'une approche multi-niveaux de la REDD+.

En 2022-2023, et grâce au soutien financier du Royaume-Uni, le programme REDD+ juridictionnel de la Zambie dans la province du Nord-Ouest est encore en cours de développement, et davantage de contributions sont nécessaires pour permettre l'accès au financement. Ce financement sera initialement assuré par une subvention du FVC et, à long terme, par un financement carbone axé sur les résultats.

2. Mettre en place les garanties: Afin de répondre aux exigences intégrées dans le TREES, le système d'information sur les garanties (SIG) existant sera développé davantage. Cela pourrait permettre à un programme juridictionnel national ou sous-national d'accéder au financement carbone et de contribuer directement à la préparation de la LEAF.

Le soutien national proposé à la Zambie sera complémentaire à l'assistance technique de l'ONU-REDD en 2022 et permettra un appui technique plus approfondi pour catalyser le financement de la mise en œuvre de la REDD+. En particulier, une proposition complète du FVC est en cours d'élaboration pour faire progresser le soutien aux communautés locales en tant que gardiennes des forêts et acteurs clés dans la lutte contre le changement climatique, par le biais d'un programme REDD+ juridictionnel dans la province du Nord-Ouest.

Le 7^e plan de développement national de la Zambie souligne le potentiel inexploité des produits forestiers non ligneux (PFNL) pour ajouter de la valeur aux forêts sur pied. Ce potentiel est particulièrement important dans la province du Nord-Ouest où le charbon de bois, les champignons et l'apiculture représentent jusqu'à 40 pour cent du revenu des ménages. Les quelques informations disponibles indiquent que les chaînes de valeur et la commercialisation des PFNL ne sont pas encore développées de manière satisfaisante.

Afin de développer pleinement la théorie du changement pour le programme REDD+ juridictionnel de la province du Nord-Ouest et la proposition de projet du FVC, davantage d'informations sont nécessaires pour répondre aux questions suivantes:

- a. Quels sont les PFNL collectés dans la province du Nord-Ouest?
- b. Quels sont les PFNL les plus susceptibles de soutenir/diversifier les moyens de subsistance locaux ?
- c. Comment se présentent les chaînes de valeur des PFNL sélectionnés ? Et quelles interventions permettraient de renforcer ces chaînes de valeur, tout en soutenant/diversifiant les moyens de subsistance locaux ?

d. Comment la chaîne de valeur du charbon de bois influe-t-elle sur les forêts de la province du Nord-Ouest ? Comment une invention ciblée peut-elle contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la production non durable de charbon de bois ?

L'assistance technique de l'ONU-REDD en 2022 répond aux questions a) et b) par les moyens suivants:

- une cartographie des PFNL dans la province du Nord-Ouest;
- une enquête sur les perceptions locales des possibilités de commercialisation et des défis liés au développement des chaînes de valeur pour un sous-ensemble de PFNL;
- une évaluation de la demande et du potentiel des marchés nationaux et internationaux;
- une enquête concernant l'impact potentiel sur la sécurité alimentaire locale;
- une analyse de la durabilité de la récolte.

Activités indicatives

Le financement de l'ONU-REDD et du Royaume-Uni répondra aux questions c) et d) par les moyens suivants:

- Une évaluation détaillée de la chaîne de valeur des PFNL prioritaires à travers une analyse de données, des questionnaires, des entretiens et des consultations (y compris la cartographie des chaînes de valeur, des moteurs, des principaux acteurs, de la structure socio-économique et des relations typiques; la quantification des flux d'articles physiques et de l'accumulation de valeur).
- Une évaluation ciblée de la chaîne de valeur du charbon de bois.
- L'identification des points d'entrée pour renforcer la valeur durable à l'échelle, en générant des moyens de subsistance communautaires supplémentaires et en promouvant les petites entreprises.
- Une évaluation de la finance rurale en tant que catalyseur de chaînes de valeur forestières plus durables.
- Un atelier de validation avec les parties prenantes nationales concernées.
- La diffusion des connaissances sur les chaînes de valeur forestières respectueuses du climat.

Dans le cadre de l'assistance technique de l'ONU-REDD en 2022, les activités n'incluent pas les processus de sauvegarde ou d'implication des parties prenantes qui sont nécessaires pour que le pays soit prêt à effectuer des transactions sur des crédits carbone de haute qualité. À cet effet, les ressources du Royaume-Uni sont une bonne occasion de renforcer le SIG et les processus de sauvegarde comme suit:

- Deuxième résumé des informations: Cette activité comprend la collecte de données, la rédaction du rapport national et les réunions de validation. Les données sont déjà disponibles pour la période allant jusqu'à mars 2021, mais les dernières mises à jour doivent être incluses pour que le rapport couvre la période 2019-2022. Ce rapport comprendra également des données supplémentaires sur les indicateurs de garanties de TREES.
- Mise à jour du SIG et renforcement des capacités: Cette activité concerne a) la mise à jour du site web du SIG, y compris le rapport sur les informations sous-nationales; b) la reconvocation du groupe de travail technique sur les garanties nationales (NSTWG) pour assurer le suivi de

l'application des garanties et identifier les mesures de renforcement nécessaires; c) le renforcement des capacités pour mener à bien le suivi des garanties TREES; d) l'élaboration d'un plan pour le processus d'implication des parties prenantes relatif aux étapes de la LEAF et des ressources pour les activités initiales dans le cadre du plan mis en œuvre.

Pays à fort impact

La région amazonienne du Brésil, le bassin du Congo et l'archipel indonésien présentent un potentiel très élevé de réduction des émissions et d'amélioration des absorptions (RAE), ce qui est essentiel pour atteindre l'objectif de mi-parcours de 1 gigatonne de CO₂ équivalent par an fixé par l'ONU-REDD. De même, ces pays à fort potentiel d'impact sont de vastes zones géographiques, politiquement complexes et encombrées par les travaux d'autres partenaires et programmes de développement sur les forêts et le climat. Par conséquent, les interventions dans ces pays exigent un investissement minimum viable assez important (environ 1 à 5 millions de GBP pour chacun d'entre eux) en matière d'assistance technique, ainsi qu'un certain poids politique pour s'engager.

Une partie modeste du financement initial du Royaume-Uni (environ 0,5 millions de GBP par pays) pourrait servir de catalyseur en tant que financement initial pour évaluer le potentiel d'investissement de la REDD+, en vue d'obtenir des subventions supplémentaires (Royaume-Uni, Union européenne, Allemagne, FVC, etc.) afin de réaliser pleinement le potentiel d'atténuation forestier de ces pays cruciaux. L'obtention de financements supplémentaires serait une étape intermédiaire vers l'objectif final d'identifier et d'attirer des investissements à grande échelle par le secteur privé dans la mise en œuvre de la phase II de la REDD+, afin d'atteindre les très grands volumes de RAE de ces pays incontournables en matière de gigatonne. Le programme ONU-REDD, en collaboration avec le FVC, développe un «programme d'accélération de la REDD+» afin d'accélérer et d'élargir la filière d'approvisionnement REDD+ mondiale de haute qualité ciblant les trois éléments critiques que sont les investissements initiaux, l'accès au financement du carbone et l'intégrité des résultats. Le financement par le Royaume-Uni de juridictions pionnières à fort impact pourrait mette en avant des modèles financiers viables que le programme d'accélération de la REDD+ pourrait reproduire à grande échelle.

Outre cet objectif stratégique d'accélération du financement initial axé sur les résultats, le programme ONU-REDD peut également répondre à d'autres besoins d'assistance technique identifiés dans les pays à fort impact (par exemple les garanties en RDC et en Indonésie, la planification des investissements et le MNV en Indonésie, etc.). Les détails pour chaque pays sont fournis dans les sections spécifiques plus bas.

1.11 Indonésie

Contexte et priorités stratégiques

Le soutien proposé plus bas s'ajoute à d'autres flux de soutien de l'ONU-REDD en l'Indonésie, complétant le travail effectué par le biais de l'assistance technique de l'ONU-REDD (financement de la Norvège) et de l'initiative de foresterie sociale de l'ASEAN (financement de la Suisse). Le financement du Royaume-Uni représentera également un coup de pouce spécial pour un financement climatique

initial innovant et axé sur les résultats – dans le cadre du développement du programme d'accélération de la REDD+, qui n'est pas couvert par les flux de financement actuels.

Il est important de noter que le financement supplémentaire du Royaume-Uni permettra à l'assistance technique de l'ONU-REDD d'aider le gouvernement indonésien à mettre en œuvre son ambitieux plan pour des puits nets de carbone dans le secteur de la foresterie et des autres utilisations des terres (FAUT) à l'horizon 2030, qui constitue un cadre et une base solides pour le soutien de l'ONU-REDD au pays à partir de 2023. Cette stratégie, qui est nouvelle et vient d'être lancée début 2022, vise à faire du secteur FAUT une source d'absorption nette de gaz à effet de serre d'ici 2030. Cette démarche est intégrée dans une stratégie à long terme (SLT), appelée scénario compatible avec Paris (Low-Carbon Compatible with Paris [LCCP]), soumise à la CCNUCC, afin d'élaborer une voie de développement à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique, conformément à l'objectif de Paris. Dans ce scénario, les émissions de gaz à effet de serre atteindront un pic en 2030, avec 1 240 millions de tonnes de CO₂ équivalent, puis diminueront pour atteindre 540 millions de tonnes de CO₂ équivalent en 2050. Les émissions nettes zéro, tous secteurs confondus, devraient être atteintes en 2060 ou avant. Cela implique une augmentation significative de l'engagement dans le cadre de la contribution déterminée au niveau national (CDN) à l'Accord de Paris, dans lequel le secteur FAUT devrait émettre 216 millions de tonnes de CO₂ équivalent d'ici 2030. Dans le cadre du plan pour des puits nets de carbone, d'ici 2030, le secteur sera un puits net de 140 millions de tonnes de CO2 équivalent, soit une hausse de 356 millions de tonnes de CO₂ par rapport aux résultats attendus pour le secteur FAUT. Cette réduction équivaut à environ 90 pour cent de l'ensemble des émissions de GES du Royaume-Uni en 2020³ (405 millions de tonnes de CO₂ équivalent); l'Indonésie prévoit d'atteindre cet objectif en huit ans seulement, ce qui nécessitera un soutien technique et financier massif.

Activités indicatives

I. Solutions fondées sur les forêts réalisées

Données, outils et activités pratiques axés sur les résultats pour soutenir la mise en œuvre d'actions spécifiques proposées dans l'ambitieux <u>plan opérationnel sur les puits nets de carbone de la FAUT</u> 2030 de l'Indonésie:

- L'ONU-REDD peut aider l'Indonésie à concevoir un cadre de suivi pour le plan opérationnel sur les puits nets de carbone de la FAUT 2030 et soutenir les activités de mise en œuvre des actions d'atténuation du secteur FAUT, conformément à la réglementation indonésienne PP23/2021 sur la mise en œuvre de la foresterie, en:
 - a. Renforçant le système national de surveillance des forêts (SNSF) et les capacités du personnel national à exploiter ces systèmes de manière indépendante afin d'améliorer progressivement la capacité de surveillance pour contrôler la mise en œuvre du plan opérationnel sur les puits nets de la FAUT et rendre compte des progrès accomplis. Le suivi des mesures d'atténuation dans le secteur FAUT sera renforcé par l'amélioration des procédures et des processus afin de fournir de meilleures données et des résultats plus précis pour surveiller, évaluer et rendre

-

³ Émissions de GES du Royaume-Uni pour 2020, données définitives, UK BEIS février 2022 en ligne ici.

compte de la mise en œuvre des mesures d'atténuation pour réduire les émissions. Ces améliorations pourraient également aider l'Indonésie à identifier et à hiérarchiser les sites où les actions de réduction et d'amélioration du carbone dans les forêts (y compris les mangroves) et les tourbières sont les plus productives, les plus rapides et les plus rentables.

- b. En renforçant le suivi des mesures d'atténuation dans le secteur FAUT afin de mieux couvrir les tourbières, d'améliorer la précision pour les mangroves et d'inclure progressivement les émissions provenant des terres agricoles en dehors des forêts.
- c. En renforçant des capacités techniques ciblées des homologues gouvernementaux et des principales parties prenantes soutenant la mise en œuvre du plan sur les puits nets de la FAUT 2030, en particulier les activités sélectionnées dans le cadre de la «Prévention de la déforestation et de la dégradation (DD) des forêts naturelles» (par exemple (spécificité en cours de préparation - discussions avec les institutions concernées nécessaires).

Garanties opérationnelles dans une province stratégiquement importante (étendue du couvert forestier intacte) et formulées avec le système national d'information sur les garanties de la REDD+ (SIG-REDD+).

L'ONU-REDD fournira une assistance technique à deux provinces de démonstration (Kalimantan Nord et Riau) afin de renforcer les capacités institutionnelles pour mettre en œuvre l'approche nationale en matière de garanties REDD+ et intégrer les informations au niveau provincial dans le SIG-REDD+ national. Cette assistance comprendra les activités indicatives suivantes:

- 1. Le renforcement des capacités des institutions juridictionnelles et des parties prenantes sur l'application au niveau provincial de l'approche nationale en matière de garanties, les normes des garanties applicables et le fonctionnement du SIG-REDD+.
- 2. Le soutien à la collecte d'informations et à l'établissement de procédures de compte rendu afin d'intégrer les informations relatives aux garanties juridictionnelles dans le SIG-REDD+ national en ligne et de préparer d'autres rapports sur la mise en œuvre des garanties.
- 3. Le renforcement des mécanismes de consultation et de participation des parties prenantes au niveau sous-national pour la mise en œuvre des garanties et l'établissement de rapports dans les juridictions.

II. Solutions fondées sur les forêts récompensées

1. Fournir une assistance technique pour développer un mécanisme juridictionnel de paiement axé sur les résultats (PAR), pour des émissions/réductions/absorptions à haute intégrité améliorées, en commençant par soutenir le processus de conception du mécanisme PAR en cours dans le Kalimantan central. L'ONU-REDD sera le partenaire de la mise en place du mécanisme et exploitera sur les travaux préliminaires de PAR impliquant la REDD+ Business Initiative (RBI), une association européenne du secteur privé qui a exprimé son intérêt pour le paiement de 10 USD/tCO₂ équivalent pour les futures réductions des émissions à l'échelle juridictionnelle, conformément aux réglementations indonésiennes en matière de mesure, de

notification et de vérification (MNV) alignées sur la norme *Verra Jurisdictional and Nested REDD+* (JNR), et vérifiées par des institutions tierces.

Le titre de ces réductions des émissions ne serait pas transféré aux membres de la RBI mais retiré en Indonésie en tant que contribution aux objectifs révisés et ambitieux de sa CDN 2030. La mise en œuvre de ce mécanisme sera sous-tendue par le Fonds environnemental indonésien (IEF), un dispositif de financement environnemental pour canaliser et distribuer des fonds environnementaux et climatiques afin de soutenir les objectifs climatiques de l'Indonésie. Le programme de réduction des émissions du FCPF dans le Kalimantan oriental, ainsi que le programme similaire du Fonds BioCarbone à Jambi, constitueront une source précieuse d'enseignements pour guider l'initiative pilote de PAR de la RBI dans le Kalimantan central, en particulier en ce qui concerne la canalisation des ressources nationales-provinciales et le processus de coordination. Le mécanisme de PAR du Kalimantan central devrait impérativement compter sur des preneurs du secteur privé. Ce programme REDD+financé par le secteur privé au niveau provincial sera le premier de son genre et on espère qu'il ouvrira la voie à des initiatives similaires dans d'autres juridictions.

2. Soutenir la conception et la réalisation d'options innovantes de financement initial en matière de climat. L'ONU-REDD, en collaboration avec le Fonds international pour l'environnement (FIE), élaborera une proposition de Fonds pour le climat et la résilience (FCR) en tant qu'instrument de mobilisation du financement initial en matière de climat pour accéder aux marchés boursiers afin d'accélérer les investissements REDD+. Le Fonds pour le climat et la résilience cherche à être établi comme un fonds annexe du FIE, mais en augmentant son potentiel de levier financier. Le FCR suivra des directives de financement environnemental et contribuera aux objectifs de la CDN 2030 de l'Indonésie en ce qui concerne la REDD+.

Le FCR sera géré par une structure *ad hoc* pour financer la conservation des concessions forestières privées, ainsi que des collectifs forestiers communautaires/sociaux et des entreprises agricoles sans déforestation, dans lesquels les réductions des émissions sont, ou pourraient devenir, une source de revenus essentielle. Ainsi, le FCR cherche à promouvoir un changement transformationnel de l'utilisation des terres, en passant d'une production agricole et forestière à la génération de revenus liés au carbone. Le FCR offrira une occasion unique de mobiliser des ressources financières auprès de différents investisseurs (institutionnels, banques de développement, investisseurs d'impact) pour des activités de restauration et de récupération des terres en Indonésie qui créent des emplois verts et des revenus durables au niveau local, et qui pourraient également fournir des rendements attrayants et conduire à des portefeuilles d'investissement diversifiés pour les investisseurs.

III. Solutions fondées sur les forêts renforcées

1. Soutenir le FIE dans l'élaboration d'un plan d'investissement climatique ou de REDD+.

S'appuyant sur le programme Climate Promise du PNUD, qui comprenait une évaluation institutionnelle de la capacité du FIE à gérer tous les fonds environnementaux en Indonésie, les conclusions et recommandations émergentes ont souligné la nécessité d'un plan

d'investissement actualisé, solide et attrayant. L'ONU-REDD peut aider la Direction de la gestion des investissements du FIE à produire ce plan dans le but d'identifier clairement les programmes ou les domaines thématiques pour lesquels des fonds supplémentaires doivent être mobilisés, et de faciliter les discussions avec les investisseurs potentiels. Cela permettra de garantir que les objectifs ambitieux fixés dans la CDN 2021 et la SLT-LCCR sont réalisables et de favoriser un effet de cliquet dans les futures itérations de la CDN. Le champ d'application exact (soit la REDD+, soit le climat, soit les puits nets de la FAUT 2030), et les niveaux d'intervention (national et/ou sous-national) seront identifiés lors de nouvelles discussions avec le FIE. Le soutien à l'élaboration du plan d'investissement climatique serait étroitement coordonné avec les flux de soutien proposés pour les mécanismes de financement juridictionnels, avec le secteur privé comme principal investisseur ciblé et les obligations pour le climat et le recouvrement comme un instrument financier potentiel.

2. Collaborer avec le Ministère de l'environnement et des forêts (MoEF) pour mettre en avant son rôle de leader mondial en matière d'actions climatiques dans le cadre de la CDN.

L'ONU-REDD peut collaborer avec le MoEF pour mettre en avant le leadership mondial croissant du pays en matière d'actions climatiques – en utilisant des plateformes mondiales telles que la CCNUCC, le G20, l'Initiative mondiale pour les tourbières, la Semaine mondiale des forêts ou le Comité des forêts de la FAO, entre autres – afin de partager sa priorité nationale de mobilisation des financements ainsi que des actions nationales et internationales pour mettre en œuvre la CDN et le Plan opérationnel sur les puits nets de la FAUT. Cette collaboration implique l'identification d'opportunités pour influencer les discussions internationales, ainsi que la production et la diffusion de matériel connexe sous différents formats.

3. Rehausser le niveau d'ambition et accélérer la mise en œuvre de la CDN.

Une assistance technique peut être fournie pour développer des méthodes et des systèmes plus rapides et plus précis pour suivre et garantir les paiements nationaux et juridictionnels axés sur les résultats. L'accent serait mis sur l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des CDN, sous l'égide du Ministère de l'environnement et des forêts et d'autres ministères connexes/pertinents, y compris les analyses et recommandations politiques et techniques dérivées de PLANT (Accord de Paris, UTCAFT, et outil de CDN). Un soutien aux améliorations techniques des facteurs d'émission et des données d'activité pour les tourbières, les mangroves et les autres terres non forestières (grandes possibilités d'amélioration) pourrait également être fourni, ainsi qu'un développement des capacités en ce qui concerne les exigences des CDN pour les rapports de la CCNUCC.

Si un budget supplémentaire est disponible, il est possible d'étendre les activités.

1.12 République démocratique du Congo

Contexte et priorités stratégiques

En 2021, le FONAREDD a entamé des révisions institutionnelles, afin d'améliorer son fonctionnement, alors que, dans le même temps, le pays a négocié et obtenu une nouvelle déclaration d'intentions des bailleurs de fonds de la CAFI, pour les cinq prochaines années. Dans le cadre du projet CAFI-SNSF qui s'achève en 2021, la RDC a réalisé un exercice de repérage du financement carbone, avec un accent particulier sur la version 2.0 d'ART/TREES, et a soumis avec succès une note conceptuelle à la Coalition LEAF pour les futurs résultats des RAE sous la modalité HFLD (couvert forestier élevé et taux de déforestation faible) pour la province de Tshuapa. L'examen technique initial de la proposition a été réalisé avec succès. En outre, la RDC a soumis sa CDN mise à jour, avec un niveau d'ambition accru, dans laquelle les forêts sont la principale composante de l'atténuation du changement climatique.

Pour 2022, les institutions de l'ONU-REDD continueront à fournir une assistance technique pour la mise en œuvre des programmes d'investissement sous leur responsabilité, afin de contribuer à la qualité et la rapidité des prestations, ainsi qu'aux innovations en cours - pour qu'elles soient bien conçues et diffusées. En outre, l'ONU-REDD aidera à catalyser la mise en œuvre de la composante forestière des CDN, y compris des conseils sur les liens avec l'article 6 de l'Accord de Paris et les développements récents dans le cadre du pacte de Glasgow. En fonction des perspectives des propositions juridictionnelles pour les marchés du carbone, l'ONU-REDD peut aider à renforcer les capacités sur la préparation et l'accès au marché du carbone, notamment en ce qui concerne l'engagement des parties prenantes, les droits sur le carbone ou l'utilisation des recettes de la REDD+.

Comme indiqué plus haut, la priorité de la RDC est d'accéder au financement et aux investissements climatiques pour réduire les émissions, raison pour laquelle elle a approuvé une note conceptuelle ART/TREES pour les anciens RAE de 2017-2021. Les discussions avec les partenaires internationaux et nationaux, et les nouveaux éléments liés aux présentations à la LEAF, ont aidé l'équipe ONU-REDD à identifier les priorités pour le pays afin de soutenir les processus TREES et LEAF. En outre, comme pour le Brésil et l'Indonésie, le programme propose d'accélérer la mise en œuvre et les résultats de la REDD+ à grande échelle en planifiant et en structurant les investissements initiaux, en évaluant systématiquement les voies d'accès au financement du carbone, et en améliorant progressivement l'intégrité environnementale et l'équité sociale.

Activités indicatives

Début 2022, le pays a indiqué quatre besoins supplémentaires (par rapport à l'assistance technique actuelle de l'ONU-REDD) qui n'ont pas été pris en compte dans le financement complémentaire de l'Initiative internationale de la Norvège sur le climat et les forêts (NICFI):

- Renforcement des capacités des parties prenantes: Respecter et prendre en compte les garanties et les normes appliquées en RDC au niveau sous-national et au niveau des projets.
 Les activités connexes sont les suivantes:
 - Évaluation du fonctionnement du SIG dans les programmes REDD+ afin d'identifier les lacunes et les faiblesses.
 - Consultation des parties prenantes afin d'identifier leurs besoins de renforcement des capacités sur la manière dont les garanties sont respectées et traitées (d'autres sujets également ?).
 - Conception d'un programme spécifique de renforcement des capacités pour la société civile et les autres parties prenantes ciblées.
 - Proposition d'un mécanisme participatif à développer pour contribuer largement à l'amélioration du SIG.
 - Implication et consultation du groupe de travail de REDD+.

- o Organisation de réunions bilatérales et multilatérales pour recueillir des informations auprès des nouvelles institutions identifiées afin de contribuer à l'amélioration du SIG.
- Création d'une base de données nationale avec une liste des parties prenantes impliquées dans le SIG.

• Financement de la CDN:

- Soutien à la mise en place et le fonctionnement de l'Autorité nationale des marchés du carbone prévue, y compris le cadre institutionnel et juridique.
- Évaluation, renforcement des capacités et élaboration de schémas directeurs pour des mécanismes de financement innovants et stratégiques pour la mise en œuvre des CDN, en mettant l'accent sur le secteur forestier et en incluant des voies de financement au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- Dialogues intersectoriels, notes d'information, évaluations d'experts et consultations multipartites sur les options de financement et les innovations pour la mise en œuvre de la CDN, en mettant l'accent sur les forêts et en tenant compte de l'équité sociale.
- Collecte de données liée au soutien opérationnel du SIG national, elle a débuté en 2021. Les activités connexes sont les suivantes:
 - Révision et mise à jour le modèle de collecte des données sur les garanties avec les parties prenantes nationales impliquées dans le processus.
 - Identification des points de contact au sein des institutions, des programmes/projets et des parties prenantes qui fourniront des informations sur les garanties et établissement des priorités à cet égard.
 - o Organisation de réunions bilatérales ou multilatérales afin de recueillir des informations.
 - Collecte, compilation, analyse, notation et stockage des données, y compris au niveau sous-national (à partir de projets REDD+ en cours, tels que ceux mis en œuvre dans les provinces de l'Équateur et/ou de Tshuapa), afin de les inclure dans la base de données nationale du SIG et d'en tester le fonctionnement.
 - Formulation de recommandations pour la collecte de données et la mise à jour de la base de données SIG.
- Mécanisme de partage des droits et des avantages liés au carbone préparer la RDC à accéder aux futurs PAR. Les activités connexes sont les suivantes:
 - Soutien au processus national pour le développement du mécanisme de partage des avantages et pour la définition des droits carbone, en fonction du processus concerné (à confirmer).
- Financement initial: L'ONU-REDD propose d'aider les petits exploitants à développer leurs propres activités afin de réduire la pression sur les forêts et de stimuler l'économie locale. Pour ce faire, il est suggéré d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires dans des contextes où les capacités sont faibles, l'infrastructure internet insuffisante et les connaissances générales en matière de développement commercial inexistantes. La solution proposée s'appuie sur le programme The Restoration Factory de renforcement des capacités, qui a été mis au point pour aider les entrepreneurs écologiques (écopreneurs) à concevoir des modèles commerciaux attrayants et susceptibles d'être financés, afin de restaurer les paysages et de préserver les écosystèmes. Le programme associe un cursus structuré

d'entrepreneuriat à l'expertise d'une communauté de mentors et de partenaires locaux, également appelés organisations de soutien aux entreprises (OSE), afin d'offrir des opportunités commerciales à long terme, inclusives et résilientes au changement climatique. L'accent sera mis sur l'intégration des flux de revenus du carbone forestier dans les modèles commerciaux et financiers existants fondés sur les produits forestiers.

2. Création de connaissances, gestion et soutien à la communication (Connecter les acteurs et les connaissances en faveur de solutions fondées sur les forêts / Résultat 4)

Les activités de gestion des connaissances financées par le Royaume-Uni seront pleinement intégrées et complémentaires à la gestion des connaissances financée par la Norvège, la Corée et la Suisse. Afin d'appuyer la fourniture efficace des services de l'ONU-REDD dans ses pays partenaires, l'accent sera mis en particulier sur les pays clés pour la fourniture (tels que listés plus haut), ainsi que sur les pays qui ne sont actuellement pas prioritaires pour un soutien direct dans le pays par le Programme, mais qui font preuve d'ambition et ont du potentiel s'ils sont correctement soutenus avec des connaissances REDD+ supplémentaires. Ces derniers peuvent inclure des pays tels que le Burkina Faso, le Libéria, le Nigéria ou la République du Congo, qui sont actuellement à l'étude par le partenariat à venir entre l'ONU-REDD et le Forum forestier africain (en cours de développement avec la contribution suisse à l'ONU-REDD), ainsi que le Brésil; le processus de démarrage permettra d'évaluer si un soutien supplémentaire peut être nécessaire dans le cadre de la contribution financière pour la gestion des connaissances du Royaume-Uni.

Les efforts de gestion des connaissances financés par le Royaume-Uni se concentreront sur l'identification et l'exploitation des connaissances tacites et explicites de l'ONU-REDD et de ses partenaires, pour intégrer les technologies de pointe dans l'amélioration de la qualité et du flux des connaissances, en se concentrant en particulier sur la classification et le regroupement des connaissances.

Domaines thématiques prioritaires pour la gestion de la connaissance

- 1. Catalyser le financement de la mise en œuvre de REDD+, en accordant une attention particulière aux pratiques et aux voies d'incitation qui favorisent des solutions gagnant-gagnant pour une production durable accrue tout en mettant fin à la déforestation (dont les chaînes d'approvisionnement en matières premières sans déforestation), y compris l'alignement des budgets nationaux et des programmes d'incitation en plus des paiements pour les services des écosystèmes forestiers.
- 2. Évaluer les voies de financement du carbone, comme les paiements axés sur les résultats (PAR), les marchés émergents du carbone forestier pour des RAE de haute qualité et différentes normes (JNR, TREES, NVC/CCBS, etc.)

- 3. Clarifier les droits du carbone, le régime foncier et les mécanismes de partage des avantages⁴, à travers un soutien politique, juridique et réglementaire (PJR), ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles des différentes parties prenantes.
- 4. Mise en place de politiques et de systèmes imbriqués, à travers un soutien PJR, couplé à des systèmes imbriqués de mesure, de notification et de vérification (MNV), des systèmes de comptabilisation des GES ou des systèmes de notification de suivi des garanties.
- 5. Mise en place des garanties en utilisant le système d'information (SIG) et en aidant les pays à présenter des résumés des informations, en plus de répondre aux exigences de garanties des normes du marché.
- 6. Inclusion sociale dans les financements climatiques et forestiers, grâce: (i) au renforcement des capacités et à des essais de terrain sur l'intégration des questions de genre dans le financement de la REDD+, y compris les programmes d'investissement et les marchés du carbone; (ii) au renforcement des capacités des peuples autochtones et des communautés locales (PACL), et à la prise de dispositions pour étayer le financement climatique en faveur des territoires forestiers autochtones.

Modalités de mise en œuvre

- Au cours de la dernière décennie, l'ONU-REDD a élaboré plus de 1 000 produits des connaissances, accueilli plus de 500 événements ou débats, et fourni des conseils techniques et des orientations à ses 65 pays partenaires. D'autres acteurs de la REDD+, tels que le FCPF, ont réalisé des travaux complémentaires. Les avancées récentes dans le domaine de l'apprentissage automatique, y compris les classificateurs automatiques, les techniques de traitement du langage naturel et l'apprentissage profond, offrent des possibilités efficaces de traduire les connaissances en idées et en propositions de valeur qui entraînent une modification des politiques en récoltant, en classant et en synthétisant les apprentissages et les connaissances générés par les rapports, les publications, les débats et les événements, ainsi qu'en recherchant sur le web les dernières données pertinentes. Les outils de l'intelligence artificielle, tels que les résumés automatisés et les classificateurs automatiques, aideront à traduire les connaissances disponibles en idées et en propositions de valeur qui conduisent à des changements des politiques. Outils proposés: Microsoft Azure Cognitive Search, traductions linguistiques automatisées Azure, modules Drupal 8 comprenant un moteur de recherche intelligent, des connexions API et des outils de visualisation.
- Le passage réussi de la préparation de la REDD+ à sa mise en œuvre dépendra dans une large mesure de l'amélioration des connaissances et de la capacité des praticiens de la REDD+. Dans cette optique, le programme propose des formations de renforcement des capacités (y compris l'élaboration du matériel de formation). Les cours de formation régionaux présentiels d'une semaine sont basés sur le cursus du Programme ONU-REDD et se concentrent sur des sujets stratégiques comme indiqué ci-dessus, ciblant les gouvernements des pays partenaires, les responsables de la mise en œuvre du secteur privé et les PACL. Pour 2023, les thèmes provisoires les plus pertinents pour les pays prioritaires énumérés plus haut sont, entre autres, la comptabilisation imbriquée, les normes du marché, les droits fonciers et les droits d'émission de carbone, et le partage des avantages. Des formations similaires ont été

⁴ Ces éléments tiendront particulièrement compte des droits et des attentes des communautés autochtones et locales.

- organisées en 2022, par exemple, pour les peuples autochtones sur les financements carbone et sur leurs droits, rôles et contributions par rapport aux CDN.
- La mise en œuvre de la REDD+ nécessite un apprentissage constant et souple. Au lieu de déployer un programme fixe, comme pendant la phase de préparation, les activités de renforcement des capacités (y compris l'élaboration du matériel de formation) seront organisées sous la forme de sessions de formation courtes ciblées et d'échanges des connaissances sur des questions d'actualité dégagées en réponse directe aux besoins de connaissances des pays. Les publics cibles sont les gouvernements des pays partenaires, les responsables de la mise en œuvre dans le secteur privé et les PACL. Des exemples pertinents sont les échanges ONU-REDD «Strategic finance pathways for forest solutions» (voies stratégiques de financement pour des solutions fondées sur les forêts) et «REDD+ social and environmental safeguards in the climate finance landscape» (les garanties sociales et environnementales de la REDD+ dans le paysage du financement climatique) en octobre et novembre 2022, auxquels, entre autres, l'Ouganda, le Kenya, le Cambodge, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Brésil seraient invités.
- La mise en œuvre de la REDD+ présente des défis opérationnels pour les praticiens de la REDD+, les gouvernements, les PACL et le secteur privé. Des communautés de pratique modérées faciliteront les échanges constants de connaissances, de bonnes pratiques et de leçons apprises, ainsi que l'apprentissage entre pairs. Les communautés de pratique fonctionneront sous forme d'échanges de messages par courriel, en utilisant des groupes disciples, afin de permettre la participation de toutes les parties prenantes, y compris celles qui se trouvent dans des zones à faible bande passante. Des activités modérées et facilitées de création de réseaux seront soutenues par les participants des formations, des échanges Sud-Sud, des ateliers et des webinaires. La communauté de pratiques REDD+ et la gouvernance forestière, basée sur les groupes disciples de l'ONU-REDD, qui compte plus de 900 professionnels d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique latine, est un excellent exemple d'apprentissage interactif réussi et d'échange de connaissances entre praticiens.

3. Budget de l'ONU-REDD pour 2023-2025

Le budget (correspondant à la contribution de 10 millions de GBP, moins 1 pour cent de frais de gestion destinés à l'agent d'administration, ou 12,3 millions d'USD calculés en utilisant le taux de change officiel des Nations Unies du mois de mai), réparti selon les catégories de coûts harmonisées du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD) est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 1. Budget basé sur les résultats (en USD)

		20	23										
Catégorie GNUDD	FAO	PNUD	PNUE	2023 Total	FAO	PNUD	PNUE	2024 Total	FAO	PNUD	PNUE	2025 Total	Coût total
Frais de personnel et autres dépenses	270,430	100,872	100,872	472,173	530,592	134,496	130,760	795,848	80,346	100,872	72,229	253,447	1,521,468
de personnel	270,430	100,072	100,072	472,173	330,332	134,450	130,700	755,040	00,540	100,072	72,223	233,447	1,321,400
Voyage	30,000	11,208	9,963	51,171	74,015	14,944	77,210	166,169	15,000	11.208	54,795	81.002	298,343
Équipement, véhicules et mobilier	8,000	0	0	8,000	0	0	0	0	0	0	0	0	8,000
Transferts et subventions aux contreparties	140,000	392,279	204,234	736,513	259,398	523,039	400,996	1,183,433	0	392,279	124,533	516,812	2,436,758
Fournitures, produits, matériaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Coûts généraux de gestion et autres coûts directs	63,951	0	0	63,951	93,515	0	0	93,515	38,500	0	0	38,500	195,966
Sous-total coûts directs	512,381	504,359	315,068	1,331,808	957,521	672,478	608,966	2,238,965	133,846	504,359	251,557	889,761	4,460,535
Coûts indirects	35,867	35,305	22,055	93,227	67,026	47,073	42,628	156,728	9,369	35,305	17,609	62,283	312,237
Total Résultat 1	548,248	539,664	337,123	1,425,035	1,024,547	719,552	651,594	2,395,693	143,215	539,664	269,166	952,044	4,772,772
Résultat 2 : Solutions forestières récom	pensées												
		20	23			2025							
Catégorie GNUDD	FAO	PNUD	PNUE	2023 Total	FAO	PNUD	PNUE	2024 Total	FAO	PNUD	PNUE	2025 Total	Coût total
Frais de personnel et autres dépenses	387,273	50,436	353,674	791,382	621,370	67,248	410,212	1,098,829	155,098	50,436	129,514	335,049	2,225,260
de personnel													
Voyage	54,389	5,604	113,325	173,318	77,506	7,472	195,517	280,494	5,501	5,604	100,872	111,976	565,788
Équipement, véhicules et mobilier	0	0	84,060	84,060	0	0	0	0	0	0	0	0	84,060
Transferts et subventions aux contreparties	30,000	196,139	181,818	407,958	206,176	261,519	265,255	732,950	0	196,139	149,440	345,579	1,486,487
Fournitures, produits, matériaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
Coûts généraux de gestion et autres coûts directs	44,851	0	11,083	55,934	71,574	0	11,083	82,658	19,606	0	11,021	30,628	169,219
Sous-total coûts directs	516,512	252,179	743,960	1,512,651	976,625	336,239	882,067	2,194,932	180,205	252,179	390,847	823,232	4,530,814
Coûts indirects	36,156	17,653	52,077	105,886	68,364	23,537	61,745	153,645	12,614	17,653	27,359	57,626	317,157
Total Résultat 2	552,668	269,832	796,037	1,618,537	1,044,989	359,776	943,812	2,348,577	192,820	269,832	418,206	880,858	4,847,971
Résultat 3 : Solutions forestières amélie	orées												
	2023					202							
Catégorie GNUDD	FAO	PNUD	PNUE	2023 Total	FAO	PNUD	PNUE	2024 Total	FAO	PNUD	PNUE	2025 Total	Coût total
Frais de personnel et autres dépenses de personnel	352,716	25,218	0	377,934	144,116	33,624	0	177,740	39,461	25,218	0	64,679	620,352
	22,000	2,802	0	24,802	10,744	3,736	0	14,480	0	2,802	0	2,802	42,08
Voyage	22,000	2,002		2-1,002	,							_,-,	
Voyage Équipement, véhicules et mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	, (

Fournitures, produits, matériaux	0	0	0	0	0	o I	0	0	0	0	0	οl	0
Coûts généraux de gestion et autres coûts directs	104,066	0	0	104,066	20,000	0	0	20,000	422	0	0	422	124,488
Sous-total coûts directs	508,782	28,020	0	536,802	174,860	37,360	0	212,220	39,883	28,020	0	67,903	816,924
Coûts indirects	35,615	1,961	0	37,576	12,240	2,615	0	14,855	2,792	1,961	0	4,753	57,185
Total Résultat 3	544,396	29,981	0	574,378	187,100	39,975	0	227,075	42,675	29,981	0	72,656	874,109
Résultat 4 : Gestion globale des connais	ssances, gestic	n et diffusion	des connaissa	nces (connecte	r les acteurs pou	r des solutions f	orestières)						
	2023												
Catégorie GNUDD	FAO	PNUD	PNUE	2023 Total	FAO	PNUD	PNUE	2024 Total	FAO	PNUD	PNUE	2025 Total	Coût total
Frais de personnel et autres dépenses de personnel	9,564	44,700	79,104	133,368	75,616	22,350	158,208	256,174	0	22,350	79,104	101,454	490,996
Voyage	3,188	24,907	107,095	135,190	27,696	24,907	110,447	163,050	0	9,787	55,224	65,011	363,250
Équipement, véhicules et mobilier	0	0	2,488	2,488	0	0	4,975	4,975	0	0	2,488	2,488	9,950
Servicios contractuales	0	80,156	0	80,156	0	99,334	0	99,334	0	0	0	0	179,489
Transferts et subventions aux contreparties	0	0	338,364	338,364	0	0	78,969	78,969	0	0	39,484	39,484	456,817
Fournitures, produits, matériaux	0	0	34,834	34,834	0	0	69,651	69,651	0	0	34,834	34,834	139,320
Coûts généraux de gestion et autres coûts directs	3,188	8,941	0	12,130	35,168	17,879	0	53,047	0	8,939	0	8,939	74,116
Sous-total coûts directs	15,940	158,704	561,885	736,529	138,481	164,469	422,250	725,200	0	41,076	211,134	252,210	1,713,939
Coûts indirects	1,116	11,109	39,332	51,557	9,694	11,513	29,558	50,764	0	2,875	14,779	17,655	119,976
Total Résultat 4	17,056	169,813	601,217	788,086	148,174	175,982	451,808	775,964	0	43,951	225,913	269,864	1,833,914
Coûts des programmes	1,553,615	943,262	1,620,913	4,117,790	2,247,487	1,210,547	1,913,284	5,371,317	353,934	825,634	853,537	2,033,105	11,522,212
Coûts indirects	108,753	66,028	113,464	288,245	157,324	84,738	133,930	375,992	24,775	57,794	59,748	142,317	806,555
Total	1,662,368	1,009,290	1,734,377	4,406,035	2,404,811	1,295,285	2,047,214	5,747,309	378,710	883,428	913,285	2,175,423	12,328,767